



HAL
open science

La coopération internationale dans le secteur de l'armement. Apports et critiques de la littérature à la lumière du cas français

Samuel B.H. Faure

► To cite this version:

Samuel B.H. Faure. La coopération internationale dans le secteur de l'armement. Apports et critiques de la littérature à la lumière du cas français : Apports et critiques de la littérature à la lumière du cas français. 2015. hal-03459766

HAL Id: hal-03459766

<https://sciencespo.hal.science/hal-03459766>

Preprint submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La coopération internationale dans le
secteur de l'armement**

Apports et critiques de la littérature à la lumière du cas français

Samuel B. H. Faure

Centre d'études et de recherches internationales
Sciences Po

La coopération internationale dans le secteur de l'armement

Apports et critiques de la littérature à la lumière du cas français*

Résumé

Cet article porte sur le dilemme décisionnel de la politique d'acquisition d'armements. Pourquoi un État décide-t-il parfois de coopérer à l'international avec d'autres États et leurs industries de défense, pour acheter des biens militaires tels que des avions de combat, des chars d'assaut ou des navires de guerre, et pourquoi décide-t-il parfois de ne pas coopérer en privilégiant l'autarcie ? Pour répondre à cette « question de recherche », cet article rassemble, sous la forme d'une revue de la littérature, l'ensemble des contributions en science politique (soit près de cent références) qui visent à expliquer cette variation décisionnelle. L'objectif est de cartographier l'ensemble des modèles explicatifs de ce dilemme en testant leurs propositions théorique et méthodologique sur le cas de la France, pour identifier leurs principaux apports ainsi que leurs limites.

Summary

This article focuses on the decision-making dilemma of arms procurement policy. Why does a State decide sometimes to cooperate internationally with other States and their defense industries, to buy military goods such as jet fighters, tanks and warships, and why does it decide sometimes to not cooperate and prefers autarky? To answer this *Research Question*, this article brings in the form of a literature review, all the contributions in political science (almost hundred references) that explain this decisional variation. The aim is to map all explanatory models of this dilemma by testing their theoretical and methodological proposals on the case of France, to identify their main contributions and their weakness.

Samuel B. H. Faure est doctorant en science politique à Sciences Po Paris, associé au Centre de recherches internationales (CERI) et à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM). Il est coéditeur avec Catherine Hoefler (Université catholique de Lille-ESPOL) d'un numéro spécial de la revue *Politique européenne*, en hommage à Bastien Irondelle (à paraître, automne 2015). Contact : faure@g.harvard.edu

* Je remercie Lucie Béraud-Sudreau, Christian Lequesne, Pierre Muller et deux relecteurs anonymes pour leurs précieux conseils et leurs remarques utiles, ainsi que Gilles Favarel-Garrigues pour son soutien continu et Colombe Camus pour sa relecture minutieuse du manuscrit.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
SYSTÈME INTERÉTATIQUE ET DÉFENSE NATIONALE CONTRE L'« ENNEMI »	9
L'argument réaliste de la « menace extérieure »	9
L'argument néoréaliste du changement de la structure du système international	10
INDUSTRIE DE DÉFENSE ET COMMERCE INTERNATIONAL DES ARMEMENTS	12
L'argument complotiste de la collusion d'intérêts au sein de l'« élite du pouvoir »	12
L'argument néolibéral des préférences des entreprises nationales	13
ACTEURS ÉTATIQUES ET CONFLITS BUREAUCRATIQUES	17
L'argument technologique de l'autonomisation des ingénieurs de l'armement	17
L'argument bureaucratique des conflits organisationnels au sein de l'État	18
GOVERNANCE MULTINIVEAUX ET CONSTRUCTIVISME	20
L'argument de la gouvernance multiniveaux par le changement national des politiques publiques	20
L'argument « constructiviste-institutionnaliste » par les relations interétatiques institutionnalisées	22
PERSPECTIVES NÉO-INSTITUTIONNALISTES	23
L'argument de l'école de la variété des capitalismes par la structure des institutions de régulation nationales	24
L'argument de l'analyse cognitive des politiques publiques	27
Les arguments issus d'un éclectisme analytique : premiers essais	30
CONCLUSION	32
ANNEXE 1. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS PAR TYPE D'ARGUMENTS THÉORIQUES	36
ANNEXE 2. SYNTHÈSE DES MODÈLES EXPLICATIFS DU DILEMME DE LA POLITIQUE D'ACQUISITION D'ARMEMENTS	37
BIBLIOGRAPHIE	39

INTRODUCTION

La France dispose de deux options pour acquérir du matériel militaire¹, comme des avions de combat, des chars d'assaut ou des navires de guerre, et ainsi répondre aux besoins capacitaires des forces armées : coopérer ou ne pas coopérer à l'international. *Coopérer* soit avec d'autres États européens (principalement l'Allemagne et le Royaume-Uni mais aussi l'Espagne, l'Italie, la Suède ou la Pologne) en lançant des programmes d'armement internationaux comme l'avion A400M, l'hélicoptère Tigre ou la frégate FREMM ; soit avec les États-Unis ou Israël en « achetant sur étagère » c'est-à-dire en important des équipements militaires préalablement développés et produits à l'étranger, comme le drone Reaper². *Ne pas coopérer* en privilégiant l'autarcie par la réalisation de programmes d'armement nationaux comme l'avion Rafale ou le char Leclerc.

Ce dilemme décisionnel de la politique d'acquisition d'armements appliqué au cas de la France interpelle le politique quotidiennement, et pose au savant une « question de recherche » formulée dans ce 46^e numéro : pourquoi la France décide-t-elle parfois de ne pas coopérer avec d'autres États en matière d'armement et pourquoi lance-t-elle parfois des programmes internationaux ou importe-t-elle du matériel de guerre de l'étranger afin d'acquérir des systèmes d'armes ? Pourquoi y a-t-il des différences dans les *outputs* décisionnels (coopération internationale ou autarcie) alors que les *inputs* sont similaires d'une décision à une autre (même structure institutionnelle et industrielle, même segment de matériels)³ ? Quelles sont les variables qui expliquent cette variation décisionnelle ?

Pour y répondre, cet article rassemble, sous la forme d'une revue de la littérature, l'ensemble des contributions en science politique (soit près de cent références) qui portent sur les différentes options décisionnelles du dilemme de l'acquisition de biens militaires posé à l'État : le choix de l'autarcie, la préférence pour la coopération internationale ou l'option de l'« achat sur étagère ». L'objectif est de cartographier l'ensemble des modèles explicatifs de ce dilemme en testant leurs propositions théorique et méthodologique sur le cas de la France pour identifier leurs principaux apports ainsi que leurs limites. Le lecteur ne doit donc s'attendre à trouver ici ni une monographie sur la politique française d'armement – la France ayant ici le statut de cas d'étude et non d'objet d'étude – ni la formulation d'un cadre théorique alternatif, objet à part entière d'un autre article.

Cet article considère les travaux des politistes nord-américains⁴ et européens, publiés en anglais ou en français, portant sur l'énigme du dilemme de la politique d'acquisition d'armements. Ils se situent à la croisée de plusieurs sous-champs de la discipline : les relations internationales, l'économie politique internationale, la politique comparée, l'analyse des politiques publiques et la sociologie politique. Jusqu'à la fin des années 1990, ce champ scientifique est dominé par les politistes anglo-américains⁵. À partir du début des années 2000, un « boom scientifique » est observé en Europe, dans un contexte d'institutionnalisation européenne du secteur de la défense dont la création de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) est le symptôme⁶, et de l'armement (formation de l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement en 1996, de la Lettre d'intention en 1998, et de l'Agence européenne de défense en 2004). Simultanément, on observe des restructurations industrielles avec la création d'entreprises multidomestiques (MBDA, EADS, Thales). En effet, sur la cinquantaine de références répertoriée dans la bibliographie de cette étude et produite par des

1. Cette étude se focalise sur les armements dits « conventionnels » qui excluent la force nucléaire.

2. *A priori*, il est possible bien sûr d'importer du matériel de guerre d'autres pays que des États-Unis ou d'Israël. Dans le cas de la France, il est rare qu'un produit militaire importé ne provienne pas des États-Unis et parfois d'Israël. On peut citer le Casa CN-235 (avion tactique de transports légers) importé de l'Espagne dans les années 1980.

3. Catherine Hoefler, « Changement des politiques nationales d'acquisition d'armement et coopération européenne. Le cas des programmes d'hélicoptère Tigre et de missiles Trigat », *Politique européenne*, n° 26, 2008, p. 211-220.

4. L'état de l'art réalisé par Irondelle et Joana est la référence en langue française sur la littérature anglo-américaine : Bastien Irondelle, Jean Joana, « "État de l'art" sur la sociologie des politiques d'armement. Les approches anglo-saxonnes », in William Genieys (dir.), *Le Choix des armes. Théories, acteurs et politiques*, Paris, CNRS éditions, 2004, p. 19-82.

5. *Ibid.*

6. Frédéric Mérand, *European Defence Policy: Beyond the Nation State*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

politistes européens, plus des deux tiers ont été publiées ces quinze dernières années (après 2000), contre un tiers seulement les trois décennies précédentes (1970-2000). Ce développement significatif de l'état des connaissances n'a pourtant pas encore fait l'objet d'un bilan de la littérature systématique.

Le périmètre de cet état de l'art exclut un certain nombre de travaux connexes. Les recherches menées sur le même objet d'étude en histoire⁷ et en économie⁸ ne sont pas prises en compte. De même, les études produites en science politique mais qui énoncent des questions de recherche connexes telles que le commerce des armes (contrôle et soutien des exportations)⁹ ou le phénomène d'intégration européenne du secteur de l'armement (institutionnalisation de l'Europe de l'armement)¹⁰

7. Maurice Vaïsse (dir.), *La France face aux problèmes d'armement (1945-1950)*, Paris, Complexe, 1996 ; Maurice Vaïsse (dir.), *Armement et V^e République. Fin des années 1950-fin des années 1960*, Paris, CNRS éditions, 2002 ; Jean-Paul Hébert, Jean Hamiot, *Histoire de la coopération européenne dans l'armement*, Paris, CNRS éditions, 2004 ; Dominique Pestre, *Deux siècles d'histoire de l'armement en France : de Gribeauval à la force de frappe*, Paris, CNRS éditions, 2005 ; David Burigana, Patrick Deloge, « Standardisation et production coordonnée des armements en Europe. Une voie vers l'étude d'une défense européenne (1953-2005) », in Katrin Rücker, Laurent Warlouzet (dir.), *Quelle(s) Europe(s) ? Nouvelles approches en histoire de l'intégration européenne*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2006, p. 337-349 ; David Burigana, « L'accord Snecma/General Electric et les origines de CFM International. Succès "global" franco-... ou euro-américain? Les dessous diplomatiques d'une affaire techno-industrielle », *Histoire, économie et société*, vol. 29, 2010, p. 85-101 ; Pascal Delog, « La coopération aéronautique européenne : à quel prix ? Le dilemme belge », *Histoire, économie et société*, vol. 29, 2010, p. 37-49 ; Yohan Droit, « L'European Fighter Aircraft : le rendez-vous manqué de la coopération aéronautique européenne 1978-1985 », *Histoire, économie et société*, vol. 4, 2010, p. 103-116 ; Andrew D. James, Phil Judkins, « Chute libre avant le décollage : le programme GVFA d'avion à géométrie variable franco-anglais, 1965-1967 », *Histoire, économie et société*, vol. 29, 2010, p. 51-73 ; François Le Roy, « Un marché inespéré : la vente de Mirage III à l'Australie », *Histoire, économie et société*, vol. 29, 2010, p. 75-83 ; Florian Seiller, « Les négociations sur la production sous licence des avions Fouga Magister et Noratlas : un exemple concret des débuts de la coopération franco-allemande en matière d'armement dans les années 1950 », *Histoire, économie et société*, vol. 29, 2010, p. 19-36.

8. Keith Hartley, *NATO Arms Co-operation: A Study in Economics and Politics*, Londres, Allen & Unwin, 1983 ; François Chesnais, Claude Serfati, *L'Armement en France. Genèse, ampleur et coût d'une industrie*, Paris, Nathan, 1992 ; Keith Hartley, Stephen Martin, « The Political Economy of International Collaboration », in Richard Coopey, Matthew R. H. Uttley, Graham Spinardi (dir.), *Defence Science and Technology: Adjusting to Change*, Chur, Harwood, 1993, p. 171-206 ; Jean-Paul Hébert, *Production d'armement. Mutation du système français*, Paris, La Documentation française, 1995 ; Claude Serfati, *Les Industries européennes d'armement. De la coopération à l'intégration ?*, Paris, La Documentation française, 1996 ; Pierre Dussauge, Christophe Cornu, *L'Industrie française de l'armement. Coopérations, restructuration et intégrations européennes*, Paris, Economica, 1998 ; Keith Hartley, « Defence industrial policy in a military alliance », *Journal of Peace Research*, vol. 43, n° 4, 2006, p. 473-489 ; Keith Hartley, « Collaboration and European Defence Industrial Policy », *Defence and Peace Economics*, vol. 19, n° 4, 2008, p. 303-315 ; Pierre Pascallon, Jean-Paul Hébert, *La Politique industrielle d'armement et de défense de la V^e République : évolution, bilan et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 2010 ; Keith Hartley, *White Elephants? The Political Economy of Multinational Defence Projects*, Bruxelles, New Direction: The Foundation for European Reform, 2012 ; Claude Serfati, *L'Industrie française de défense*, Paris, La Documentation française, 2014.

9. SIPRI, *The Arms Trade with the Third World*, Stockholm, Stockholm International Peace Research Institute, 1971 ; Robert E. Harkavy, *The Arms Trade and International Systems*, Cambridge, Ballinger, 1975 ; Gregory S. Sanjian, « Arms Export Decision-Making: A Fuzzy Control Model », *International Interactions*, vol. 14, n° 3, 1988, p. 243-265 ; Sybille Bauer, « L'europanisation des politiques d'exportation d'armements. L'Union européenne, acteur des relations internationales », in Jean-Jacques Roche, Serge Sur (dir.), *Annuaire français des Relations internationales 2002*, Bruxelles, Bruylant, 2002, p. 507-523 ; Sybille Bauer, *The Europeanisation of Arms Export Policies and its Impact on Democratic Accountability*, Thèse soumise à l'Université Libre de Bruxelles et Ferie Universität Berlin, mai 2003 ; Sybille Bauer, « The EU Code of Conduct on Arms Exports-Enhancing the Accountability of Arms Export Policies », *European Security*, vol. 12, n° 3-4, 2004, p. 129-147 ; Andrew T. H. Tan (dir.), *The Global Arms Trade. A Handbook*, Londres, Routledge, 2010 ; Lucie Béraud-Sudreau, « Un changement politisé dans la politique de défense. Le cas des ventes d'armes », *Gouvernement et action publique*, vol. 3, n° 3, 2014, p. 79-103 ; Hugo Meijer, « La sociologie de "l'État en action" au prisme des Relations internationales. Le cas de la politique américaine de contrôle des exportations de biens stratégiques », *Gouvernement et action publique*, vol. 4, n° 1, 2015, p. 89-113.

10. Terrence R. Guay, *At Arm's Length. The European Union and Europe's Defence Industry*, Londres, McMillan, 1998 ; Ulrika Mörth, « Competing frames in the European Commission – the case of the defence industry and equipment issue », *Journal of European Public Policy*, vol. 7, n° 2, 2000, p. 173-189 ; Ulrika Mörth, *Organizing European Co-operation – The Case of Armaments*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2003 ; Jocelyn Mawdsley, « Arms, Agencies and Accountability: The Case of OCCAR », *European Security*, vol. 12, n° 3-4, 2004, p. 95-111 ; Ulrika Mörth, Malena Britz, « European Integration as Organizing: The Case of Armaments », *Journal of Common Market Studies*, vol. 42, n° 5, 2004, p. 957-973 ; Jozef Batora, « European Defence Agency: A Flashpoint of Institutional Logics », *West European Politics*, vol. 32, n° 6, 2009, p. 1075-1098 ; Tom Dyson, « Defence Policy: Temporal and Spatial Differentiation within Reformed Bandwagoning », in Kenneth Dyson, Angelos Sepos (dir.), *Which Europe? The Politics of Differentiated Integration*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010 ; Chantal Lavallée, « The European Commission's Position in the Field of Security and Defence. An Unconventional Actor at a Meeting Point », *Perspectives on European Politics and Society*, vol. 12, n° 4, 2011, p. 371-389 ; Chantal Lavallée, « Le marché européen de défense : un nouvel espace de luttes », *Études internationales*, vol. 43, n° 4, 2012, p. 573-590 ; Marc DeVore, « The Arms Collaboration Dilemma:

ne sont pas considérées. Pourvoyeurs de données utiles mais ne visant pas la formulation d'un argument théorique, les études des think tanks¹¹, les rapports parlementaires¹² ou de la Cour des comptes¹³, les contributions de hauts fonctionnaires¹⁴ et les essais de journalistes spécialisés¹⁵ ont également été écartés de cette revue de la littérature.

En France, la politique d'acquisition d'armements conventionnels bénéficie, chaque année, de plus de huit milliards d'euros de crédits publics¹⁶. Ce chiffre correspond au troisième budget d'acquisition de biens militaires le plus important au monde après ceux des États-Unis et de la Chine. Quant au secteur industriel de l'armement français, il compte plus de 150 000 emplois directs et autant d'emplois indirects. La France est d'ailleurs un des deux seuls États, avec les États-Unis, à être actionnaire de trois des quinze plus grandes entreprises mondiales par leur chiffre d'affaires : Airbus Group (7^e), Thales (11^e) et Safran (15^e). Bref, l'acquisition de matériels de guerre est en France un « big business »¹⁷.

Exercice scientifique classique, une revue de la littérature n'en est pas pour autant un exercice évident. Cinq difficultés principales sont relevées dans ce processus de classement établi par les pairs. Une première est d'accepter de n'avoir lu qu'une partie de la littérature. Une autre est de considérer

Between Principal-Agent Dynamics and Collective Action Problems », *Security Studies*, vol. 20, n° 4, 2011, p. 624-662 ; Marc DeVore, « Organizing International Armaments Cooperation: Institutional Design and Path Dependencies in Europe », *European Security*, vol. 21, n° 3, 2012, p. 432-458 ; Marc DeVore, « Explaining European Armaments Cooperation: Interests, Institutional Design and Armaments Organizations », *European Foreign Affairs Review*, vol. 18, n° 1, 2013, p. 1-28.

11. Burkard Schmitt, « De la coopération à l'intégration : les industries aéronautique et de défense en Europe », *Cahiers de Chaillot*, n° 40, 2000 ; Jean-Pierre Maulny, « L'industrie d'armement, acteur et bénéficiaire de l'Europe de la défense ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 48, n° 4, 2002, p. 139-146 ; Hélène Masson, *La Consolidation des industries de défense en Europe. Et après ?*, Paris, Fondation Robert Schuman, 2003 ; Hélène Masson, « Quelle base industrielle de défense européenne ? », *Revue Défense*, janvier-février 2004, p. 30-34 ; Hélène Masson, Cédric Paulin, « Le Marché de défense : concept et réalité », *Notes de la FRS*, 2005 ; Burkard Schmitt, *Defence procurement in the European Union. The current debate*, Paris, ISS, 2005 ; Hélène Masson, « Quel marché de défense européen ? Ou l'heure des choix pour les États membres de l'UE producteurs d'armement », *Les Notes de la FRS*, mai 2006 ; Jean-Pierre Darnis, Giovanni Gasparini, Christoph Grams *et al.*, « Lessons learned from European defence equipment programmes », *ISS Occasional Paper*, n° 69, 2007 ; Hélène Masson, « L'industrie de défense française à la croisée des chemins. Partie 1. Industries de défense et actionnariat public : une singularité française », in *Annuaire stratégique et militaire 2006-2007*, Paris, FRS, 2007 ; Hélène Masson, Cédric Paulin, « Perspectives d'évolution de l'industrie de défense en Europe », *Recherches et Documents*, FRS, 2007 ; Cédric Paulin, « L'Industrie de défense française à la croisée des chemins. Partie 2. Des industriels en quête d'une dimension internationale », *Annuaire stratégique et militaire 2006-2007*, Paris, FRS, 2007 ; Erkki Aalto, Daniel Keohane, Christian Mölling *et al.*, « Towards a European Defence Market? », *Chaillot Paper*, n° 113, 2008 ; Yves Bélanger, Aude-Emmanuel Fleurant, Hélène Masson *et al.*, *Les Mutations de l'industrie de défense : regards croisés sur trois continents. Amérique du Nord, Europe, Amérique du Sud*, Paris, IRSEM, 2012, p. 10 ; Keith Hayward, *Hanging Together: The Future of Anglo-French Collaborative Aerospace Procurement*, Londres, Royal Aeronautical Society, 2012 ; Jean-Pierre Maulny, « Traité franco-britannique, Pooling and sharing de l'UE. "Smart Defence" de l'OTAN : comment coordonner les différentes initiatives en matière de mutualisation capacitaire ? », *Les notes de l'IRIS*, 2012 ; SIPRI, *Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

12. Jean-Louis Bernard, Antoine Carré, « Les conditions d'exécution des grands programmes de défense », Paris, Rapport d'information de l'Assemblée nationale n° 1922, 2004 ; Yves Fromion, *Les Moyens de développer et de structurer une industrie européenne de défense*, Paris, Premier ministre, 2008 ; Jean-Pierre Masseret, Jacques Gautier, *Les Conditions financières et industrielles de mise en œuvre du programme A400M*, Paris, Sénat, 2009 ; Bertrand Auban, Daniel Reiner, Jacques Gautier, *Le Suivi de l'A400M*, rapport d'information du Sénat n° 627, 2012.

13. Cour des comptes, *La Conduite des programmes d'armement*, Paris, Cour des comptes, 2010.

14. Laurent Giovachini, *L'armement français au XX^e siècle. Une politique à l'épreuve de l'histoire*, Paris, Ellipses, 2000 ; Louis Gautier, *La Défense de la France après la guerre froide*, Paris, PUF, 2009.

15. Alexandra Schartzbrod, *Dassault : le dernier round*, Paris, Olivier Orban, 1992 ; François Nouzille, Alexandra Schartzbrod, *L'Acrobate. Jean-Luc Lagardère ou les armes du pouvoir*, Paris, Seuil, 1998 ; Thierry Gadault, Bruno Lancesseur, *Jean-Luc Lagardère corsaire de la République : de Thomson à Airbus, une saga politico-industrielle*, Paris, Le Cherche Midi, 2003 ; Pierre Sparaco, *50 ans de journalisme aéronautique*, Saint-Malo, Pascal Galodé, 2012 ; Germain Chambost, *Rafale : la véritable histoire*, Paris, Le Cherche Midi, 2007 ; Jean-Dominique Merchet, *Défense européenne, la grande illusion*, Paris, Larousse, 2009.

16. Ce chiffre (plus exactement 8,25 milliards d'euros pour 2015) correspond à près de la moitié du budget des équipements militaires (49 % soit 16,7 milliards d'euros pour 2015) et à plus d'un quart du budget du ministère de la Défense (26 % soit 31,4 milliards d'euros pour 2015). Le budget du ministère de la Défense est le troisième plus important poste budgétaire de la France après l'éducation nationale et les engagements financiers de l'État. Voir Ministère de la Défense, *Projet de loi de finances 2015 - Défense ; Mémoire, culture et liens avec la Nation ; Anciens combattants*, 2015, p. 43.

17. Trevor Taylor, « Defence Industries in International Relations », *Review of International Studies*, vol. 16, n° 1, 1990, p. 59.

que l'accès à la littérature dans deux langues délimite l'espace des savoirs¹⁸. Ensuite, la simplification des modèles explicatifs « adverses » par ignorance ou par tactique scientifique est une pratique courante : « Parfois les partisans d'une explication caricaturent les autres théories, fomentant des épouvantails qu'ils vont pouvoir mettre KO¹⁹. » Il ne s'agit donc pas de mettre quiconque KO mais de faire dialoguer les différentes explications disponibles.

De surcroît, comme nous l'avons évoqué plus haut, cet état de l'art rassemble des recherches issues de différents sous-champs de la science politique produites dans plusieurs pays (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Royaume-Uni, Suède, Suisse) à différentes périodes (des années 1960 aux années 2010). Par conséquent, il semble plus utile, dans une perspective d'accumulation en cours du savoir, d'identifier leur complémentarité plutôt que de les hiérarchiser. Ceci étant dit, une évaluation de chaque modèle explicatif est proposée, à partir du cas de la France. Examiner les mêmes arguments théoriques à partir d'un autre cas d'étude (les États-Unis, le Royaume-Uni ou le Brésil) ne conduirait pas à la même analyse. Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que les théories ne sont pas en mesure de conceptualiser un phénomène dans sa globalité²⁰. Pour paraphraser Puchala²¹, il s'agit d'éviter de prendre, par aveuglement, la trompe, le ventre ou la queue de l'éléphant pour l'éléphant lui-même.

Cet article se structure autour de cinq parties qui se subdivisent chacune en deux sections (trois pour la dernière d'entre elles). Chaque section, soit onze au total, représente l'un des principaux modèles théoriques répertoriés qui expliquent le dilemme décisionnel de la politique d'acquisition d'armements. Chacune d'entre elles présente l'argument, ses apports à l'explication du dilemme et ses limites pour expliquer le cas français. Cette présentation vise à classer les recherches qui composent l'échantillon en fonction de trois indicateurs principaux (tableau 1) : le type d'argument (systémique, stratégique, fonctionnaliste, institutionnaliste, etc.), la conception de la décision (matérialiste, symbolique ou les deux), les acteurs qui comptent (gouvernementaux, industriels ou les deux) et le niveau d'analyse (national, international ou les deux). Une conclusion synthétise les principaux apports théoriques identifiés et relève les principales insuffisances des modèles explicatifs proposés pour analyser ce phénomène politique international.

18. L'exclusion des recherches publiées dans d'autres langues s'explique par des compétences linguistiques insuffisantes pour élargir davantage l'état de l'art.

19. Matthew Evangelista, *Innovation and the Arms Race. How the United States and the Soviet Union Develop New Military Technologies*, Ithaca, Cornell University Press, 1988.

20. Christian Lequesne, Andy Smith, « Union européenne et science politique : où en est le débat théorique ? », *Cultures & Conflicts*, vol. 28, 1997, p. 7-31.

21. Donald J. Puchala, « Of Blind Men, Elephants and International Integration », *Journal of Common Market Studies*, vol. 10, n° 3, 1971, p. 267-284.

Tableau 1. Synthèse des principales caractéristiques de chaque modèle théorique²²

L'école théorique	L'argument explicatif	La décision			Les décideurs			Le niveau d'analyse		
		Matérialiste	Symbolique	Les deux	Gouvernementaux	Industriels	Les deux	National	International	Les deux
Réalisme	« Menace extérieure »	*			*				*	
Néoréalisme	Structure du système international	*			*				*	
Complotisme (CMI)	Collusion d'intérêts au sein de l'« élite du pouvoir »	*					*	*		
Néolibéralisme	Préférences des entreprises nationales	*				*				*
Approche technologique	Autonomisation des ingénieurs de l'armement	*			*			*		
Approche bureaucratique	Conflits organisationnels au sein de l'État	*			*			*		
Gouvernance multinationaux	Changement national des politiques publiques			*	*					*
Constructivisme-institutionnalisme	Relations interétatiques institutionnalisées			*	*					*
Variété des capitalismes	Institutions de régulation nationales	*						*		
Approche cognitive des politiques publiques	« Dépendance au sentier » et émergence d'une « élite sectorielle »/d'un ordre institutionnel		*					*		
Éclectisme analytique	Variable, par définition	*		*	*		*	*		*

22. Pour un tableau récapitulatif plus complet de l'ensemble des écoles théoriques, voir l'annexe 2.

SYSTÈME INTERÉTATIQUE ET DÉFENSE NATIONALE CONTRE L'« ENNEMI »

Pour expliquer le dilemme décisionnel de la politique d'acquisition d'armements, un premier ensemble de travaux conçoit la décision comme l'addition d'intérêts matériels portés par les acteurs gouvernementaux qui agissent au niveau international : (A) les réalistes expliquent la décision de l'État d'acquiescer des biens militaires par la « menace extérieure » et (B) les néoréalistes, par la structure du système international.

L'argument réaliste de la « menace extérieure »

Si un État acquiesce des armes, c'est pour se protéger d'un ennemi, d'une menace venant de l'« extérieur » dans un système international anarchique. Ce sens commun le plus évident est l'argument défendu par Michael Brown²³ pour expliquer le lancement de programmes d'armement nationaux. Brown compare les décisions ayant conduit à l'acquisition par les États-Unis de quinze bombardiers des années 1940 à 1990. Il teste quatre hypothèses : stratégique (réalisme), bureaucratique (paradigme bureaucratique), économique (complexe militaro-industriel, CMI) et technologique (déterminisme technologique). Le résultat est que les acteurs militaires (variable stratégique), qui sont directement en charge de répondre aux menaces extérieures, déterminent le plus fortement la décision en faveur du lancement d'un programme national. Les facteurs bureaucratiques permettent aussi d'expliquer en partie ces décisions. En revanche, les variables économique et technologique sont réfutées.

La dimension comparative interprogramme est d'intérêt par sa rareté dans le champ des études sur l'armement²⁴, comme le résultat éclairant selon lequel « les problèmes de coûts, de délais et de performances sont la règle plus que l'exception²⁵ ». Toutefois, plusieurs études réfutent empiriquement l'argument de la menace extérieure comme déterminant principal de l'acquisition de biens militaires en autarcie. Aux États-Unis, Ronald L. Tammen, qui déconstruit l'analyse en termes d'équilibre des puissances, insiste sur des variables endogènes au système politique américain, et plus précisément sur la variable technologique pour expliquer l'acquisition par le Pentagone de missiles intercontinentaux MIRV²⁶. La menace extérieure n'est donc qu'une variable parmi d'autres, parfois même considérée comme marginale pour expliquer le lancement de programmes d'armement nationaux. En France, les recherches qui portent sur le programme du char Leclerc contredisent l'hypothèse réaliste²⁷. En effet, le gouvernement français a maintenu ce programme d'armement national coûteux à la suite de l'éclatement de l'URSS, alors que le char Leclerc visait à répondre à la menace du pacte de Varsovie dans le contexte de la guerre froide. Quant aux militaires, leur rôle est considéré comme secondaire, à l'exception des tenants du CMI²⁸ : la satisfaction des besoins des armées n'est pas le déterminant majeur qui conduit à la définition des spécifications capacitaires²⁹.

23. Michael E. Brown, *Flying Blind. The Politics and the US Strategic Bomber Program*, Ithaca, Cornell University Press, 1992.

24. M. Evangelista, *Innovation and the Arms Race. How the United States and the Soviet Union Develop New Military Technologies*, op. cit. ; Theo Farrell, *Weapons without a Cause. The Politics of Weapons Acquisition in the United States*, Londres, MacMillan, 1997.

25. Michael E. Brown, *Flying Blind. The Politics and the US Strategic Bomber Program*, op. cit., p. 116.

26. Ronald L. Tammen, *MIRV and the Arms Race. An Interpretation of Defense Policy*, New York, Praeger, 1973.

27. William Genieys, Laura Michel, « Au-delà du complexe militaro-industriel. Le rôle d'une élite sectorielle dans le programme du char Leclerc », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 1, 2006, p. 117-142.

28. Charles W. Mills, *The Power Elite*, Oxford, Oxford University Press, 1956 ; Edward J. Kolodziej, *Making and Marketing Arms. The French Experience and Its Implications for the International System*, Princeton, Princeton University Press, 1987.

29. Jean Joana, « Armée et industrie de défense : cousinage nécessaire et liaisons incestueuses », *Pouvoirs*, vol. 125, n° 2, 2008, p. 48.

L'argument néoréaliste du changement de la structure du système international

Les néoréalistes³⁰ expliquent le dilemme décisionnel de la politique d'acquisition d'armement par l'action déterminante des décideurs gouvernementaux et par le changement de la structure du système international. Dans le monde bipolaire de la guerre froide, la coopération européenne est plus faible que la coopération transatlantique qui permet aux États européens d'endiguer l'Union soviétique³¹. Les « États puissances » comme la France préfèrent l'autarcie, et donc le développement de programmes d'armement nationaux, à la coopération internationale³². En effet, dans un système anarchique, il s'agit d'assurer la sécurité d'approvisionnement, de soutenir les entreprises de défense et les capacités technologiques nationales de manière indépendante³³.

Dans le monde unipolaire de l'après-guerre froide, un accroissement significatif de la coopération européenne est constatée : lancement de programmes d'armement internationaux (l'hélicoptère de combat Tigre, l'avion de transport militaire A400M, l'avion de combat Eurofighter Typhoon, les missiles Storm Shadow), émergence d'entreprises transnationales à la suite d'un large mouvement de fusions-acquisitions, institutionnalisation de l'Europe de l'armement incarnée par l'Agence européenne de défense (AED). Les États européens coopèrent dans le but de diminuer leur dépendance stratégique vis-à-vis des États-Unis et de développer leurs capacités propres, afin de pouvoir les déployer à l'étranger. Si les entreprises de défense jouent un rôle important dans le processus de décision conduisant ou non à la coopération, le rôle décisionnel déterminant est assuré par les gouvernements nationaux (la direction générale de l'armement [DGA] dans le cas de la France). En effet, la mise en œuvre d'une coopération internationale exige des gouvernements qu'ils parviennent à des compromis concernant leurs préférences politiques en matière de sécurité. Seth G. Jones³⁴ prédit que la coopération européenne dans le secteur de l'armement va se poursuivre.

La coopération internationale est donc considérée comme la « deuxième meilleure option » disponible après l'autarcie parce qu'elle représente une forme de protectionnisme. Elle permet le maintien des capacités militaro-industrielles sur le territoire national et l'incorporation des technologies étrangères. Mark Lorell et Julia Lowell³⁵ identifient trois types d'incitation à coopérer pour les États : « économique » par la rationalisation des budgets de recherche et développement (R&D), « opérationnel » par la promotion de l'interopérabilité et de la standardisation, et « politique » par le renforcement des alliances interétatiques.

L'importation de biens militaires de l'étranger est une option qui ne concerne pas les grandes puissances mais les petits États qui n'ont pas les ressources pour développer eux-mêmes des technologies militaires avancées. Si cette option par défaut accroît leur dépendance vis-à-vis de l'étranger, elle s'avère toutefois être la plus efficace dans la mesure où elle leur permet d'acquérir du matériel de guerre sans devoir payer le coût initial de la R&D et sans disposer des compétences d'ingénierie requises pour imaginer des systèmes d'armes³⁶. Quelle que soit la structure du système international, l'intérêt de l'achat sur étagère est un invariant pour les petits États. Concernant l'analyse de l'achat sur étagère, Lorell et

30. Mark A. Lorell, *Multinational Development of Large Aircraft: The European Experience*, Santa Monica, Rand Corporation, 1980 ; T. Taylor, « Defence Industries in International Relations », *art. cit.* ; Ethan Kapstein, *The Political Economy of National Security: A Global Perspective*, New York, McGraw-Hill, 1990 ; Ethan Kapstein, « International Collaboration in Armaments Production: A Second-best Solution », *Political Science Quarterly*, vol. 106, n° 4, 1991-1992, p. 657-675 ; Randall Forsberg (dir.), *The Arms Production Dilemma: Contraction and Restraint in the World Combat Aircraft Industry*, Cambridge, MIT Press, 1994 ; Mark A. Lorell, Julia Lowell, *Pros and Cons of International Weapons Procurement Collaboration*, Santa Monica, Rand Corporation, 1995 ; Seth G. Jones, « The Rise of a European Defense », *Political Science Quarterly*, vol. 121, n° 2, 2006, p. 241-267 ; Seth G. Jones, *The Rise of European Security Cooperation*, New York, Cambridge University Press, 2007.

31. Seth G. Jones, *The Rise of European Security Cooperation*, *op. cit.*, p. 151.

32. Kenneth N. Waltz, *Theory of International Politics*, New York, McGraw-Hill, 1979, p. 107.

33. Trevor Taylor, Keith Hayward, *The UK Defence Industrial Base: Development and Future Policy Options*, Washington, Brassey's Defence Publishers, 1989, p. 67 ; Seth G. Jones, *The Rise of European Security Cooperation*, *op. cit.*, p. 141.

34. Seth G. Jones, *The Rise of European Security Cooperation*, *op. cit.*, p. 8.

35. Mark A. Lorell, Julia Lowell, *Pros and Cons of International Weapons Procurement Collaboration*, *op. cit.*, voir tableau 2.1, p. 8.

36. Seth G. Jones, *The Rise of European Security Cooperation*, *op. cit.*, p. 143.

Lowell proposent une typologie des « alliés européens » des États-Unis³⁷. La France est classée dans le « premier tiers » des pays industrialisés avec l'Allemagne et le Royaume-Uni, c'est-à-dire les pays les plus avancés technologiquement, sans être pour autant ceux avec lesquels les États-Unis coopèrent le plus. Selon Vucetic qui s'appuie sur une étude longitudinale³⁸, la coopération transatlantique s'explique par la dépendance des États européens à la sécurité américaine. Plus cette dépendance est forte, ou plus les États européens sont menacés par des pays qui acquièrent du matériel de guerre non américain, plus il est probable qu'ils importent des armements américains.

En résumé, les néoréalistes expliquent les variations décisionnelles (autarcie, coopération ou import) par le type de structure du système international (bilatéral ou unilatéral) et le type d'États (petits ou grands). Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous, à chaque modèle de structure du système international correspond un type de décision.

Tableau 2. Présentation synthétique des hypothèses néoréalistes³⁹

		Ne pas coopérer (programmes nationaux)	Coopérer (programmes internationaux)	
			Coopération européenne	Coopération transatlantique
Pour les « grandes puissances » comme la France, la structure du système internationale compte	Structure bilatérale du système international (guerre froide)	*		*
	Structure unilatérale du système international (post guerre froide)		*	

L'argument néoréaliste est pertinent pour expliquer les cas de coopération. Il intègre la relation d'interdépendance avec les États-Unis et les entreprises de défense américaines, largement laissée de côté par les autres modèles explicatifs. Pourtant, le changement de structure du système international a une valeur explicative marginale concernant le cas de la France. Que le système international soit bilatéral ou unilatéral a peu d'effets sur la décision de coopérer ou non pour acquérir du matériel de guerre (tableau 3). Pour le dire autrement, la relation de causalité entre le type de structure du système international et le type de décision n'est pas convaincante : 1991 ne représente pas la « rupture » historique qui détermine la politique française d'armement comme le soutiennent les néoréalistes. Par ailleurs, le modèle néoréaliste n'explique pas pourquoi une grande puissance comme la France a recouru à l'importation de matériels de guerre, et ce, de manière significative lors de la guerre froide (un cinquième de l'ensemble des programmes d'armement) et après 1991 (un quart de l'ensemble des programmes d'armement).

Tableau 3. Comparaison des deux options décisionnelles pendant et après la guerre froide⁴⁰

	Ne pas coopérer (programmes nationaux)	Coopérer (programmes internationaux)	
		Coopération européenne	Coopération transatlantique
Guerre froide, avant 1991 (structure bilatérale du système international)	61 % (20)	39 % (13)	
		21 % (7)	18 % (6)
Post guerre froide, après 1991 (structure unilatérale du système international)	46 % (5)	54 % (6)	
		27 % (3)	27 % (3)
Total	57 % (25)	43 % (19)	
		23 % (10)	20 % (9)

37. Mark A. Lorell, Julia Lowell, *Pros and Cons of International Weapons Procurement Collaboration*, op. cit.

38. Srdjan Vucetic, « Before the Cut: The Global Politics of the F-35 Joint Strike Fighter », *Working Paper 41*, Atelier sur la coopération internationale au Centre for International Peace and Security Studies (CEPSI), université de Montréal-université McGill, 2013.

39. Seth G. Jones, « The Rise of a European Defense », art. cit. ; Seth G. Jones, *The Rise of European Security Cooperation*, op. cit.

40. Ce tableau répertorie l'ensemble des programmes d'armement auxquels la France a participé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale dans le domaine de l'aéronautique militaire. Le secteur aéronautique est le domaine industriel de la défense le plus internationalisé avec celui des missiles.

De plus, la France comme le Royaume-Uni et l'Allemagne sont conceptualisés comme des entités unifiées qui agissent comme des *homo œconomicus* en fonction d'intérêts stables dans le temps et à partir de calculs coûts/bénéfices. En France, le seul acteur étatique qui est distinctement identifié est la DGA. Il n'est fait mention ni du pouvoir politique ni des décideurs militaires. Cette approche structuraliste révèle les différences internationales au détriment des clivages entre les groupes d'acteurs au sein de l'État qui sont marginalisés. L'« industrie » forme un autre monolithe⁴¹. Par exemple, dans le cas de la France, Airbus Military n'a pas la même histoire, la même culture d'entreprise et le même référentiel de marché que Dassault Aviation. Safran ou Thales ne défendent pas les mêmes intérêts et ne font pas face aux mêmes enjeux que Nexter ou DCNS. De plus, l'industrie de défense ne se limite pas à des maîtres d'œuvre. Les équipementiers et les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur de la défense sont parties prenantes de la longue et complexe « chaîne d'approvisionnement » indispensable à la réalisation d'un programme d'armement.

INDUSTRIE DE DÉFENSE ET COMMERCE INTERNATIONAL DES ARMEMENTS

Cette deuxième partie rassemble une série de travaux qui, comme les précédents, conçoit l'élaboration de la décision comme un ensemble de préférences stratégiques, mais qui s'en éloignent, en insistant sur le rôle déterminant joué par l'industrie de la défense au niveau national : (A) les tenants de l'argument complotiste expliquent le choix de l'État d'acquérir du matériel de guerre par la collusion d'intérêts au sein de l'« élite du pouvoir » et (B) les néolibéraux considèrent que la variable indépendante déterminante sont les préférences des principales entreprises nationales qui sont motivées par la vente de systèmes d'armes sur les marchés internationaux.

L'argument complotiste de la collusion d'intérêts au sein de l'« élite du pouvoir »

L'acquisition de matériels de guerre par l'État s'explique par la collusion des décideurs militaires et des industriels. Le « complexe militaro-industriel » (CMI) – communément qualifié de « lobby militaro-industriel » ou encore de « méso système militaro-industriel⁴² » – est défini comme l'interpénétration absolue des élites politique, militaire et industrielle. Cette « élite du pouvoir⁴³ » est un groupe social unifié qui partage les mêmes intérêts et agit comme un seul homme selon un « comportement⁴⁴ » rationnel. Il vise à minimiser la dépendance de l'État vis-à-vis des autres États dans le but de maximiser sa capacité à utiliser ses ressources indépendamment. Son unité procède de l'origine sociale des décideurs, leur formation dans des institutions universitaires d'excellence, leur appartenance au protestantisme, leurs pratiques sociales similaires et le partage d'intérêts professionnels communs⁴⁵.

La notion de CMI est appliquée au cas de la France. Pour Edward Kolodziej⁴⁶, le CMI français a trois caractéristiques principales. D'abord, ce système se situe au sein même de l'État qui l'a créé et regroupe l'ensemble des fonctions : client, producteur, investisseur, régulateur et exportateur d'armements. Ensuite, la DGA en est l'épicentre. Enfin, il est régi par l'« oligarchie » des ingénieurs de l'armement (IA) dont le pantouflage⁴⁷ est une pratique courante. Daniel ajoute qu'il s'agit d'un « univers fermé »

41. Seth G. Jones, « The Rise of a European Defense », *art. cit.*, p. 242-243 ; Seth G. Jones, *The Rise of European Security Cooperation*, *op. cit.*, p. 139-140, 164.

42. François Chesnais, Claude Serfati, *L'Armement en France. Genèse, ampleur et coût d'une industrie*, *op. cit.*

43. Charles W. Mills, *The Power Elite*, *op. cit.*

44. Edward J. Kolodziej, *Making and Marketing Arms. The French Experience and Its Implications for the International System*, *op. cit.*, p. 397.

45. Les tenants du CMI sont américains et leurs recherches portent sur le cas des États-Unis pendant la guerre froide : Bastien Irondele, Jean Joana, « "État de l'art" sur la sociologie des politiques d'armement. Les approches anglo-saxonnes », *art. cit.*, p. 22.

46. Edward J. Kolodziej, *Making and Marketing Arms*, *op. cit.*, p. 298.

47. Le pantouflage est une pratique de la haute fonction publique française qui consiste à accepter des postes à haute responsabilité dans le secteur privé.

qui dispose d'une « large autonomie » pour prendre des décisions⁴⁸. En d'autres termes, le CMI repose sur une conception systémique et mécanique des processus décisionnels qui efface les marges de manœuvre du pouvoir politique au profit des militaires, des IA et des industriels. Au niveau individuel, Henri Martre, l'ancien délégué général pour l'armement (1977-1983) puis président-directeur général d'Aérospatiale (1983-1992) est l'incarnation du CMI français⁴⁹.

Le concept de CMI a comme intérêt majeur de remettre radicalement en question l'idée selon laquelle les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux seraient strictement séparés par des frontières institutionnelles imperméables : l'État d'un côté, les entreprises de l'autre. Au contraire, ces acteurs décisionnels entretiennent des liens informels denses et continus. Cette idée est validée pour la France : l'État s'enchevêtre avec les entreprises et les décideurs politique, militaire et industriel circulent d'un monde à un autre. Toutefois, de nombreuses critiques sont formulées à l'encontre de la thèse du CMI⁵⁰. D'abord, ses tenants surestiment l'homogénéité des intérêts militaires et industriels, et par là l'impact qu'ils exerceraient sur l'élaboration de la politique d'armement. La conceptualisation incertaine de l'idée complotiste d'une élite « consciente, cohérente et conspirante » peut être démontrée empiriquement à partir du cas français⁵¹.

Dans les années 1980, l'armée de l'air défend le développement du nouvel avion de combat de Dassault Aviation (le futur Rafale) quand la marine se bat pour l'« achat sur étagère » de l'avion américain F-18. Au sein même de l'armée de l'air, les pilotes d'avions de combat se positionnent dans les arbitrages budgétaires en faveur d'avions de combat là où les pilotes d'avions de transport favorisent les transporteurs. L'« industrie » n'est pas plus unifiée que l'« armée ». En effet, les entreprises françaises coopèrent autant qu'elles sont en concurrence. Le segment des drones (Airbus Group, Dassault Aviation, Safran, Thales) ou celui des avions de combat entre l'Eurofighter Typhoon (Airbus Group) et le Rafale (Dassault Aviation, Safran, Thales) illustrent cette réalité. Au sein même d'Airbus, les clivages national (entre Français et Allemands) et organisationnel (entre Airbus civil, défense et hélicoptère) sont résilients. Comme le précise Joana⁵², « la communauté d'intérêts entre militaires et industriels que l'on postule trop facilement ne va pas de soi ». Les militaires et les industriels ne forment donc pas un ensemble de « réseaux occultes, de confréries et de sociétés secrètes⁵³ » mais plutôt un groupe d'intérêts comme un autre qui, par définition, vise à façonner le processus décisionnel.

L'argument néolibéral des préférences des entreprises nationales

Après des modèles explicatifs qui se concentrent sur le niveau d'analyse international (réaliste et néoréaliste) ou national (CMI et argument technologique), les auteurs néolibéraux apportent une contribution théorique qui articule les niveaux décisionnels national et international. Pour Andrew Moravcsik⁵⁴, les intérêts économiques et commerciaux défendus par les entreprises nationales de défense et qui sont généralement soutenus par le président de la République sont la variable

48. Jean Daniel, « Le « complexe » du président », *Le Nouvel Observateur*, 20 novembre 1987.

49. Edward J. Kolodziej, *Making and Marketing Arms. The French Experience and Its Implications for the International System*, *op. cit.*, p. 286-287 ; Laurent Giovachini, *L'Armement français au XX^e siècle. Une politique à l'épreuve de l'histoire*, *op. cit.*, p. 115-117.

50. Jerome Slater, Terry Nardin, « The Concept of a Military-Industrial Complex », in Steven Rosen (dir.), *Testing the Theory of the Military-Industrial Complex*, Londres, Lexington Books, 1973 ; Jean Joana, Andy Smith, « Changing French Military Procurement Policy: The State, Industry and "Europe" in the Case of the A400M », *West European Politics*, vol. 29, n° 1, 2006, p. 70-89.

51. Samy Cohen, *La Défaite des généraux : le pouvoir politique et l'armée sous la V^e République*, *op. cit.* ; voir aussi, William Genieys, Laura Michel, « Le Leclerc ou l'invention du « meilleur char du monde » », in William Genieys (dir.), *Le Choix des armes. Théories, acteurs et politiques*, *op. cit.*, p. 83-114.

52. Jean Joana, « Armée et industrie de défense : cousinage nécessaire et liaisons incestueuses », *art. cit.*, p. 50.

53. Samy Cohen, *La Défaite des généraux : le pouvoir politique et l'armée sous la V^e République*, *op. cit.*, p. 22-23.

54. Andrew Moravcsik, « Armaments Among Allies. European Weapons Collaboration, 1975-1985 », in Peter B. Evans, Harold K. Jacobson, Robert D. Putnam (dir.), *Double-Edged Diplomacy. International Bargaining and Domestic Politics*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1993.

indépendante déterminante qui explique la décision prise par l'État de coopérer ou non pour acquérir un système d'armes (tableau 4). Si le principal maître d'œuvre industriel national dans un secteur donné est en faveur de la coopération (MBB et Aérospatiale puis Eurocopter), il est probable qu'un programme international soit lancé (l'hélicoptère Tigre, par exemple), et ce peu importe les intérêts militaires en jeu. Mais si le même maître d'œuvre industriel s'oppose au développement international d'un système d'armes (Dassault Aviation), il est probable que l'option nationale soit choisie (l'avion de combat Rafale, par exemple). Des divergences persistent entre les États sur les enjeux industriels, comme la division du travail, la gouvernance industrielle du programme ou le choix des sous-contractants industriels qui bloquent les négociations internationales. De surcroît, les entreprises de la défense qui sont peu nombreuses et qui détiennent un pouvoir fortement concentré, définissent avec une effectivité redoutable des positions communes allant à l'encontre de l'intérêt général militaire favorable à la coopération. En effet, Moravcsik observe une convergence entre les acteurs militaires des différents pays qui permet de trouver des compromis sur les spécifications militaires.

Tableau 4. Présentation synthétique des hypothèses néolibérales⁵⁵

		Ne pas coopérer (programmes nationaux)	Coopérer (programmes internationaux)	
			Coopération européenne	Coopération transatlantique
État	Ministère de la Défense (militaires)		*	?
	Président de la République	*		
Principales entreprises nationales de défense	Fortes activités R&D	*		
	Faibles activités R&D		*	
	Forts débouchés à l'exportation	*		
	Faibles débouchés à l'exportation		*	

Trois hypothèses sont formulées qui montrent une opposition des entreprises à la coopération⁵⁶. Premièrement, plus la proportion des activités de R&D des entreprises est élevée, plus il y a de probabilité de conflit entre elles. Deuxièmement, plus les entreprises ont des capacités technologiques similaires, plus la probabilité de conflit entre elles est élevée. Troisièmement, plus la différence de niveau d'exportation est grande entre les firmes, plus il est probable que les entreprises s'opposent à une coopération. L'État français a soutenu la coopération sur les chars, les hélicoptères de combat et les missiles mais n'était pas favorable au projet de coopération européenne sur l'avion de chasse du futur, parce que Dassault Aviation avait connu par le passé des succès significatifs à l'exportation avec les différentes versions du Mirage. Finalement, le chef de l'État est seul en mesure de décider du choix à opérer dans le « jeu à deux niveaux⁵⁷ » auquel il doit faire face, pris entre les enjeux nationaux et internationaux. Contraint de parvenir à un équilibre entre l'intérêt général pour la sécurité nationale défendu par les militaires et les intérêts économiques particuliers promus par les principales entreprises nationales de défense, il présente un « visage à double face⁵⁸ » : le président de la République doit se montrer sensible aux arguments militaires d'intérêt général en faveur de la coopération, mais il vise d'abord à maintenir sa position politique nationale sur laquelle influent les intérêts spécifiques des producteurs d'armes.

55. Andrew Moravcsik, « The European Armaments Industry at the Crossroads », *Survival*, vol. 32, n° 1, 1990, p. 65-85 ; Andrew Moravcsik, « Arms and Autarky in Modern European History », *Daedalus*, vol. 120, n° 4, 1991, p. 23-45 ; Philippe Cothier, Andrew Moravcsik, « Defense and the single market: the outlook for collaborative ventures », *International Defense Review*, vol. 24, n° 9, 1991, p. 949-964 ; Andrew Moravcsik, « Armaments Among Allies. European Weapons Collaboration, 1975-1985 », *art. cit.*

56. Andrew Moravcsik, « Arms and Autarky in Modern European History », *art. cit.*, p. 38 ; Andrew Moravcsik, « Armaments Among Allies. European Weapons Collaboration, 1975-1985 », *art. cit.*, p. 132-133, et voir tableau 1, p. 134.

57. Robert D. Putnam, « Diplomacy and Domestic Politics: The Logic of Two-Level Games », *International Organization*, vol. 42, n° 3, 1988, p. 427-460.

58. Andrew Moravcsik, « Armaments Among Allies. European Weapons Collaboration, 1975-1985 », *art. cit.*, p. 135.

Pour Moravcsik, le principal résultat décisionnel en Europe n'est pas le développement de la coopération comme le pensent les néoréalistes⁵⁹, mais au contraire les résistances nationales à la coopération européenne. Toutefois, il considère que l'idée normative largement répandue selon laquelle la coopération est inefficace est exagérée. La double formule arithmétique définie par un haut fonctionnaire français dans les années 1970⁶⁰ et qui est près d'un demi-siècle plus tard fréquemment rappelé par les décideurs du ministère de la Défense pour justifier des limites de la coopération internationale, n'a pas de réalité empirique⁶¹. Selon ce haut fonctionnaire français, le prix unitaire d'un système d'armes augmenterait par la racine carrée du nombre de pays participants et la durée d'un programme augmenterait par la racine cubique du nombre de participants.

D'autres auteurs néolibéraux contribuent à l'explication du dilemme de la politique d'acquisition d'armements. Dans son étude sur les coopérations au sein de l'OTAN, Hartley⁶² définit la coopération internationale comme un « club » au sein duquel deux entreprises ou plus partagent leurs ressources techniques et financières dans le but d'acquiescer un ensemble de bénéfices⁶³ (technologique, économique, commercial) qu'elles ne pourraient pas obtenir par elles-mêmes. En effet, le coût des technologies avancées de nature militaire aurait augmenté de 5 % à 10 % par unité et par an depuis la fin de la guerre froide⁶⁴. Comment expliquer que des acteurs industriels qui sont d'actuels ou de potentiels concurrents (tels Dassault, Thales et Safran en compétition dans le secteur des drones) travaillent ensemble (par exemple, ces mêmes acteurs industriels sur le programme Rafale) ? Jonathan Tucker formule le modèle explicatif « partenaires et rivaux » (« Partners-and-Rivals », PAR)⁶⁵. Chaque joueur industriel peut obtenir deux types de gains par la collaboration⁶⁶, les premiers de « bien-être » à court terme, les seconds de « position » à long terme. L'auteur fait cette distinction de temporalités parce qu'il constate que les acteurs adaptent leur stratégie dans le temps. De plus, il formule une hypothèse : plus la position des acteurs industriels de deux pays est asymétrique, plus il est probable que la coopération aboutisse. C'est le cas de l'Alpha Jet entre Dassault et Dormier. En revanche, plus la position des industriels de deux pays est analogue, plus il est probable que la coopération n'aboutisse pas, comme celle engagée par Dassault et British Aircraft Corporation sur l'avion de combat du futur (ACF). Tucker ne limite pas son explication aux acteurs économiques et intègre, en reprenant Putnam⁶⁷ à son compte, les relations entre ces derniers et l'État. Il évalue ainsi dans quelle mesure les effets des relations entre l'État et les entreprises incitent les maîtres d'œuvre industriels à coopérer : « Si deux États souhaitent coopérer pour des raisons politiques mais que le gain net attendu au niveau industriel est trop faible pour motiver une collaboration volontaire, alors les gouvernements doivent offrir des incitations complémentaires aux entreprises⁶⁸ ». L'auteur précise que les gouvernements peuvent également induire l'effet inverse, en décourageant politiquement les partenariats industriels indésirables.

59. Seth G. Jones, « The Rise of a European Defense », *art. cit.* ; Seth G. Jones, *The Rise of European Security Cooperation*, *op. cit.*

60. Jean-Laurens Delpech, « La standardisation des armements », *Revue de défense nationale*, n° 365, 1976, p. 33 ; Mark A. Lorell, *Multinational Development of Large Aircraft: The European Experience*, *op. cit.*, p. 5 ; Marc DeVore, « International armaments collaboration and the limits of reform », *Defence and Peace Economics*, 2013, p. 3-4.

61. Andrew Moravcsik, « The European Armaments Industry at the Crossroad », *art. cit.*, p. 74.

62. Keith Hartley, *NATO Arms Co-operation: A Study in Economics and Politics*, *op. cit.*

63. Ron Matthews, *European Armaments Collaboration: Policy, Problems and Prospects*, Abington, Routledge, 1992 ; Keith Hartley, Stephen Martin, « The Political Economy of International Collaboration », *art. cit.* ; Stephen G. Brooks, *Producing Security: Multinational Corporations, Globalization, and the Changing Calculus of Conflict*, Princeton, Princeton University Press, 2005.

64. David Kirkpatrick, « Trends in the costs of weapon systems and the consequences », *Defence and Peace Economics*, vol. 15, n° 3, 2004, p. 262-263.

65. Jonathan B. Tucker, « Partners and Rivals: A Model of International Collaboration in Advanced Technology », *International Organization*, 1991, vol. 45, n° 1, p. 83-120.

66. Tucker fait une distinction entre la collaboration (tout type de relations entre deux États, normativement neutre) et la coopération (normativement positif). Voir *ibid.*, p. 83.

67. Robert D. Putnam, « Diplomacy and Domestic Politics: The Logic of Two-Level Games », *art. cit.*

68. Jonathan B. Tucker, « Partners and Rivals: A Model of International Collaboration in Advanced Technology », *art. cit.*, p. 104 (nous traduisons).

Terrence Guay et Robert Callum⁶⁹ proposent quatre facteurs explicatifs à l'évolution structurelle de l'industrie européenne : à l'extérieur de l'UE, (1) la restructuration de l'industrie de défense américaine et (2) l'effet de l'évolution des technologies et de l'économie de défense ; à l'intérieur de l'UE, (3) la restructuration économique au sein de l'UE avec l'émergence d'une politique industrielle de défense européenne et (4) la création de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Seth Brooks⁷⁰ analyse également les gains d'efficacité des acteurs industriels dans le contexte de la globalisation de la production. Ce changement structurel de l'économie internationale qu'est la globalisation de la production a conduit à des changements majeurs dans l'environnement de la sécurité globale. Il défend cette thèse à partir de trois arguments : tous les pays y compris les États-Unis dépendent de la dispersion géographique du développement des armements, la dispersion de la production internationale a réduit les motivations économiques au profit de la conquête militaire et la globalisation de l'économie a stimulé l'intégration économique régionale. Il rejette l'idée mécanique selon laquelle cette globalisation de la production induirait la garantie automatique de la paix contre un conflit global.

L'argument néolibéral est clair, opérationnel et puissant pour expliquer les décisions de la France en faveur de programmes nationaux et internationaux. Il ne se limite pas au niveau d'analyse interétatique mais identifie les acteurs décisionnels nationaux de l'armement (militaire, politique et industriel) et les préférences qu'ils défendent, restituant une analyse moins désincarnée que celles proposées par les quatre arguments précédemment analysés (réaliste, néoréaliste, CMI et technologique). Le niveau politique de la décision est pris en compte et de surcroît en identifiant l'équilibre difficile et permanent que doit trouver le président de la République entre intérêt général militaire et intérêts particuliers économiques. En intégrant les acteurs non gouvernementaux et les intérêts commerciaux qu'ils défendent, les néolibéraux proposent un modèle explicatif complet rappelant que l'armement n'est pas qu'une affaire militaire d'enjeux stratégiques ne concernant que l'État. Enfin, la formulation d'hypothèses réfutables permettant de définir des prédictions précises fait avancer l'état de la recherche.

Toutefois, un certain nombre d'insuffisances théoriques et empiriques sont relevées. D'abord, pour les néolibéraux, les décideurs sont des *homo œconomicus* : le ministère de la Défense est un « consommateur rationnel⁷¹ » qui agit « au moindre coût » dans la perspective d'une acquisition « coût/bénéfice ». Cette prédiction fige l'analyse en prenant insuffisamment en compte l'impact de l'histoire et des individus sur la décision. Peu importe le président de la République (conservateur, libéral ou social-démocrate) et sa façon de présider (autoritaire ou consensuelle), peu importe le contexte historique (guerre froide ou post guerre froide, crise économique ou pas) et le type de régime politique (présidentieliste, présidentiel ou parlementaire), un type d'acteurs x (ministères de la Défense) défend un type de « préférences » x' (intérêts stratégiques). Il en découle une conception théorique linéaire et séquentielle des processus décisionnels, qui ne considère pas qu'ils puissent être contingents.

Par ailleurs, au niveau horizontal, l'État et les entreprises de défense sont vus comme deux entités substantialisées strictement distinctes l'une de l'autre qui entretiennent des relations de pouvoir de « l'intérieur » (l'État) vers « l'extérieur » (l'industrie) et vice versa. Airbus Military, Dassault Aviation ou Safran sont à « l'extérieur » ou « en dehors » de l'État. De surcroît, les industriels forment un même bloc, ont des intérêts partagés et agissent de concert. Il y a une tendance à surévaluer les différences « externes » de préférences entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux et à sous-évaluer l'hétérogénéité « interne » des acteurs étatiques et des organisations industrielles. À bien des égards, Airbus Military et Dassault Aviation ont respectivement plus d'intérêts en commun avec l'État qu'ils n'en ont entre eux. Au niveau vertical, la conceptualisation de l'interdépendance entre le national et l'international par le modèle du « jeu à deux niveaux » ne paraît pas rendre compte de la

69. Terrence R. Guay, Robert Callum, « The Transformation and Future Prospects of Europe's Defence Industry », *International Affairs*, vol. 78, n° 4, 2002, p. 757-776.

70. Seth G. Brooks, *Producing Security: Multinational Corporations, Globalization, and the Changing Calculus of Conflict*, *op. cit.*, p. 57.

71. Andrew Moravcsik, « Armaments Among Allies. European Weapons Collaboration, 1975-1985 », *art. cit.*, p. 130-131.

réalité dans laquelle les relations quotidiennes entretenues par deux États laissent à penser que les frontières qui les séparent sont plus poreuses que ne le pensent les néolibéraux.

Une autre caractéristique discutable de l'approche néolibérale est sa tendance à se focaliser sur le résultat décisionnel (coopération ou non), sans prendre en compte le processus qui y mène. Par exemple, le cas du programme Tigre vérifie le modèle théorique néolibéral. En effet, au milieu des années 1980, les deux principaux maîtres d'œuvre, Aérospatiale et MBB, sont dans des positions asymétriques expliquant la réalisation de la coopération internationale. Pourtant, l'histoire n'a pas été aussi directe qu'il n'y paraît. Les résistances de la part des managers et des salariés français d'Aérospatiale ont été significatives⁷². Quant aux acteurs étatiques, ils ont par deux fois suspendu temporairement le programme (1982 et 1986). De plus, si l'approche néolibérale tient compte de l'option nationale et du choix de la coopération, elle n'intègre pas la possibilité d'importer du matériel de guerre.

Enfin, le niveau d'analyse macro retenu confirme le modèle explicatif néolibéral au prix de simplifications empiriques gênantes. En France, le président de la République n'est pas le seul acteur politique à intervenir sur les enjeux capacitaires. Le ministre de la Défense, et, en période de cohabitation, le Premier ministre ainsi que leurs cabinets respectifs incarnent également le pouvoir politique. Par conséquent, l'idée selon laquelle le ministère de la Défense ne serait le porte-voix que des militaires et de leurs préférences stratégiques semble restrictive. Outre le pouvoir politique représenté par le ministre et son cabinet, les néolibéraux n'intègrent à leur modèle explicatif ni le pouvoir administratif (la DGA est absente), ni les luttes de pouvoir incessantes entre l'armée de terre, l'armée de l'air et la marine.

ACTEURS ÉTATIQUES ET CONFLITS BUREAUCRATIQUES

D'autres recherches éclairent le dilemme de la politique d'acquisition d'armements en ouvrant la « boîte noire » de l'État : les tenants de l'argument technologique insiste sur la captation du processus décisionnel par les IA et les tenants de l'argument bureaucratique dévoilent les clivages organisationnels qui façonnent la décision et insistent sur le rôle déterminant du pouvoir politique et de la politique (*politics*).

L'argument technologique de l'autonomisation des ingénieurs de l'armement

Une autre explication du dilemme de la politique d'acquisition d'armements est apportée par les tenants de l'autonomisation des ingénieurs de l'armement. En effet, Mary Kaldor⁷³ constate un décalage entre des armements de moins en moins adaptés aux besoins opérationnels des militaires mais qui sont pourtant de plus en plus sophistiqués. L'auteure qualifie ce paradoxe d'« arsenal baroque » et l'explique par l'autonomie absolue des IA qui deviennent « hors de contrôle » au Royaume-Uni (le cas des navires de guerre à partir de 1870) et aux États-Unis (les chars et le secteur de l'aéronautique militaire à la suite de la Seconde Guerre mondiale). D'ailleurs pour Lapp⁷⁴, s'il est technologiquement possible de réaliser un programme, son développement est inévitable. L'argument technologique⁷⁵ de Kaldor éclaire une partie de la réalité de la politique française d'armement. Il ne fait pas de doute que la DGA, les IA qui la composent et la culture d'ingénierie qu'ils partagent pèsent lourdement sur la

72. Ulrich Krotz, *Flying Tiger: International Relations Theory, and the Politics of Advanced Weapons Production*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

73. Mary Kaldor, *The Baroque Arsenal*, Londres, A. Deutsch, 1982.

74. Ralph E. Lapp, *Arms Beyond Doubt. The Tyranny of Weapons Technology*, New York, Cowles book Co, 1970.

75. Ronald L. Tammen, *MIRV and the Arms Race. An Interpretation of Defense Policy*, op. cit. ; Ernest J. Yanarella, *The Missile Defence Controversy. Strategy, Technology and Politics, 1955-1972*, Lexington, University of Kentucky Press, 1977 ; Dietrich Schoerer, *Science, Technology and the Nuclear Arms Race*, New York, Wiley, 1984.

décision. William Genieys et Laura Michel⁷⁶ ont expliqué la poursuite du programme du char Leclerc après l'éclatement de l'URSS par la constitution d'une « élite sectorielle » composée d'IA. Pour Kaldor, et c'est un autre apport de son étude, un programme d'armement n'est pas seulement un ensemble d'équipements militaires mais correspond à une configuration d'acteurs : « [...] des scientifiques pour le mettre au point, des ouvriers pour le construire, des militaires pour l'utiliser et des techniciens pour en assurer la maintenance⁷⁷. » Enfin, un processus décisionnel auquel participent des décideurs rationnels peut engendrer des conséquences inattendues : c'est le cas de l'arsenal baroque.

Toutefois, l'idée selon laquelle ces techniciens sont « hors de contrôle » paraît surévaluée. Dans le cas de la France, le postulat d'un pouvoir politique dépendant de la DGA est infirmée. De plus, l'importance accordée à la variable technologique pour expliquer la décision d'acquérir des armes est « démesurée⁷⁸ », la dimension téléologique de l'argument n'est pas partagée et la méthode permettant de valider empiriquement ce déterminisme technologique n'est pas précisée. Se fondant sur une enquête menée auprès des décideurs (quatre cent entretiens), Sapolsky⁷⁹ réfute le déterminisme de l'argument technologique en listant les projets qui n'ont pas été mis en œuvre malgré leur faisabilité et leur intérêt technologique. Enfin, à l'instar des analyses fournies par Michael Brown et Charles Mills, le modèle explicatif de Kaldor ne répond que partiellement à l'énigme du dilemme décisionnel de la politique d'acquisition d'armements : le choix de l'État en faveur de la coopération internationale demeure une énigme.

L'argument bureaucratique des conflits organisationnels au sein de l'État

Pour les tenants de l'approche bureaucratique⁸⁰, la décision d'acquérir des armes est moins le résultat de la captation du processus décisionnel par les ingénieurs de l'armement que la conséquence de conflits organisationnels au sein de l'État et du rôle d'acteurs individuels disposant de ressources politiques importantes tel que le ministre de la Défense. L'État est pensé comme un ensemble d'acteurs rationnels (individuels et collectifs) aux intérêts pluriels et potentiellement contradictoires qui décident en fonction de leurs positions organisationnelles⁸¹. Chaque armée défend « ses » armes et le budget nécessaire pour les acquérir : le char Leclerc pour l'armée de terre, l'avion Rafale pour l'armée de l'air, le porte-avions De Gaulle pour la marine. En France, Samy Cohen démontre la « défaite des généraux⁸² » dans les rivalités qu'entretiennent les décideurs civils et militaires : « Non seulement il n'y a pas de perte du pouvoir du politique, mais les civils du ministère de la Défense jouent un rôle de plus en plus important depuis la fin de la guerre d'Algérie. » Aux États-Unis, Edmund Beard révèle les désaccords bureaucratiques au sein de l'administration américaine engendrés par l'élaboration des missiles intercontinentaux ICBM : « Tout nouveau système d'armes se trouve en concurrence avec des programmes existants pour la simple raison qu'il est nouveau et que, par conséquent, il n'a jamais eu de ligne budgétaire à lui⁸³. » D'autres travaux visent également à « désanthropomorphiser » la décision en

76. William Genieys, Laura Michel, « Le Leclerc ou l'invention du "meilleur char du monde" », *art. cit.* ; William Genieys, Laura Michel, « Au-delà du complexe militaro-industriel. Le rôle d'une élite sectorielle dans le programme du char Leclerc », *art. cit.*

77. Mary Kaldor, *The Baroque Arsenal*, *op. cit.*, p. 12.

78. Bastien Irondele, Jean Joana, « "État de l'art" sur la sociologie des politiques d'armement. Les approches anglo-saxonnes », *art. cit.*, p. 69.

79. Harvey M. Sapolski, *The Polaris System Development. Bureaucratic and Programmatic Success in Government*, Cambridge, Harvard University Press, 1972.

80. Graham T. Allison, « Conceptual Models and the Cuban Missile Crisis. A Case Study of Crisis Decision-making », *American Political Science Review*, vol. 63, n° 3, 1969, p. 689-718 ; Graham T. Allison, *Essence of Decision. Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Little Brown, 1971 ; Graham T. Allison, Morton H. Halperin, « Bureaucratic Politics: A Paradigm and some Implications », *World Politics*, vol. 24, S1, 1972, p. 40-79 ; Graham T. Allison, Philip Zelikow, *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, New York, Pearson, 1999 (2^e édition).

81. Bastien Irondele, *La Réforme des armées en France. Sociologie de la décision*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p. 24.

82. Samy Cohen, *La Défaite des généraux : le pouvoir politique et l'armée sous la V^e République*, *op. cit.*, p. 33.

83. Edmund Beard, *Developing the ICBM. A Study in Bureaucratic Politics*, New York, Columbia University Press, 1976, p. 238.

s'attachant, par une approche de sociologie historique⁸⁴ et de sociologie des technologies⁸⁵, à dévoiler les mécanismes institutionnels qui la sous-tendent. Pour le dire autrement, les armes complexes ne sont pas une donnée technique, leur production est façonnée par une histoire sociale.

Par ailleurs, la décision résulte de l'action de décideurs individuels et, en particulier, du ministre de la Défense. Dans les années 1960, le lancement des programmes américains TFX (bombardier expérimental)⁸⁶ et Thor-Jupiter (missile balistique intercontinental)⁸⁷ est déterminé par des réformes administratives structurelles (« Planning, programming, budgeting system », PPBS) impulsées par le ministre de la Défense Robert McNamara. Comme Robert Art et Michael Armacost, Ted Greenwood insiste sur le rôle décisionnel déterminant d'acteurs individuels sur le développement du programme MIRV (missile balistique) : McNamara est à nouveau cité, ainsi que les directeurs de la R&D du Pentagone, John Foster et Harold Brown⁸⁸. Quant à l'étude portant sur le MX (missile intercontinental), Lauren H. Holland et Robert A. Hoover découvrent que les ministres de la Défense James Schlesinger et Donald Rumsfeld ont eu un rôle décisif sur la décision⁸⁹. En France, la même hypothèse est confirmée par Cohen : le président de la République, le ministre de la Défense et leurs conseillers façonnent le processus décisionnel. De plus, Cohen intègre l'idée essentielle d'interdépendance des relations de pouvoir qui a peu été développée jusqu'à présent : « Une politique de défense est nécessairement le fruit d'une coopération entre politiques, militaires et producteurs d'armements [...] L'interdépendance est évidente. Chefs politiques et chefs militaires forment un couple en temps de paix et en temps de crise⁹⁰ », précise-t-il. L'interdépendance offre une alternative à l'idée inutile de collusion d'intérêts militaro-industriels et à celle limitée d'inféodation du pouvoir politique au « lobby industriel ».

Toutefois, cet argument propose une explication insuffisante à plusieurs niveaux. Au niveau analytique, intégrer un large ensemble de variables au modèle explicatif rend la montée en généralités compliquée. Plus le nombre de variables explicatives retenues est élevé, plus il est difficile de formuler un argument théorique puissant. Bastien Irondelle et Jean Joana⁹¹ mettent en garde contre cette « épistémologie du tout et dans tout et réciproquement » selon laquelle « de multiples facteurs technologique, bureaucratique, politique et stratégique » comptent dans l'élaboration d'un programme⁹² ». Par ailleurs, les acteurs organisationnels sont des entités homogènes et rationnelles qui sont pensées à travers leurs « comportements ». Ces derniers sont réduits à leurs motivations rationnelles résultant de la poursuite de leurs « intérêts » comme l'obtention du budget⁹³. Cet anthropomorphisme des bureaucraties est problématique parce qu'il surévalue leur unité et qu'il

84. Donald McKenzie, *Inventing Accuracy. A Historical Sociology of Nuclear Missile Guidance*, Cambridge, The MIT Press, 1990.

85. Graham Spinardi, *From Polaris to Trident: The Development of US Fleet Ballistic Missile Technology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

86. Robert J. Art, *The TFX Decision. McNamara and the Military*, Boston, Little Brown, 1968.

87. Michael H. Armacost, *The Politics of Weapons Innovation. The Thor-Jupiter Controversy*, New York, Columbia University Press, 1969.

88. Ted Greenwood, *Making the MIRV. A Study of Defence Decision Making*, Cambridge, Ballinger, 1975.

89. Lauren H. Holland, Robert A. Hoover, *The MX Decision. A New Direction in the US Weapons Procurement Policy?*, Boulder, Westview, 1985.

90. Samy Cohen, *La Défaite des généraux : le pouvoir politique et l'armée sous la V^e République*, op. cit., p. 24.

91. Bastien Irondelle, Jean Joana, « "Etat de l'art" sur la sociologie des politiques d'armement. Les approches anglo-saxonnes », art. cit., p. 54.

92. Les travaux des think tanks, qui sont empiriquement utiles, sont généralement révélateurs de cette limite analytique. Burkard Schmitt, « L'Union européenne et l'armement. Quelle agence dans quel marché ? », *Cahiers de Chaillot*, n° 63, 2003 ; Hélène Masson, *La Consolidation des industries de défense en Europe. Et après ?*, op. cit. ; Hélène Masson, « Quelle base industrielle de défense européenne ? », art. cit. ; Martin Lundmark, *To be or not to be. The integration and the non-integration of the French defence industry*, Stockholm, Swedish Defence Research Agency, 2004 ; Hélène Masson, « Quel marché de défense européen ? Ou l'heure des choix pour les États membres de l'UE producteurs d'armement », art. cit. ; Hélène Masson, « L'industrie de défense française à la croisée des chemins. Partie 1. Industries de défense et actionnariat public : une singularité française », art. cit. ; Hélène Masson, « Union européenne et Armement. Des dispositions du traité de Lisbonne aux propositions de directive de la Commission européenne », *Recherches et Documents*, n° 9, FRS, 2008 ; Hélène Masson, Cédric Paulin, « Le Marché de défense : concept et réalité », art. cit. ; Yves Bélanger, Aude-Emmanuelle Fleurant, Hélène Masson et al., *Les mutations de l'industrie de défense : regards croisés sur trois continents. Amérique du Nord, Europe, Amérique du Sud*, op. cit.

93. Donald McKenzie, *Inventing Accuracy. A Historical Sociology of Nuclear Missile Guidance*, op. cit.

se focalise sur les organisations formelles. Les institutions et le partage de normes communes qui dépassent les frontières de bureaucraties formelles ne sont pas pris en compte. De plus, l'ontologie matérialiste de l'approche bureaucratique se concentre sur les intérêts bureaucratiques des acteurs et exclut dès lors la dimension cognitive des processus décisionnels en ne traitant pas des processus de légitimation des politiques d'armement.

Au niveau empirique, l'approche bureaucratique démontre les limites d'une recherche exclusivement monographique. La tendance idiosyncratique du détail, caractéristique des monographies, voile plus qu'elle n'éclaire la réalité⁹⁴. Par ailleurs, l'approche bureaucratique se focalise sur les acteurs gouvernementaux et ne prend pas en considération les décideurs industriels. Enfin, ces travaux qui se concentrent sur l'explication de l'option nationale ne traitent pas de l'alternative internationale.

GOUVERNANCE MULTINIVEAUX ET CONSTRUCTIVISME

Une autre perspective sur le dilemme décisionnel de la politique d'acquisition d'armements est proposée par des contributions qui insistent sur le rôle des acteurs gouvernementaux (administratifs et politiques) et sur la dimension symbolique de la décision : (A) l'argument de la gouvernance multiniveaux explique la décision par les changements de politiques publiques qui s'opèrent au niveau national, et (B) l'institutionnalisation des relations interétatiques établit l'argument « constructiviste-institutionnaliste ».

L'argument de la gouvernance multiniveaux par le changement national des politiques publiques

Catherine Hoeffler⁹⁵ démontre l'émergence d'un système multiniveaux dans le secteur de l'armement en Europe qui résulte d'une convergence des politiques allemande, britannique et française d'armement à partir des années 1970. Malgré des trajectoires nationales différentes, ces politiques convergent toutes vers le modèle européen d'une politique industrielle de défense « libérale ». Cette politique libérale est caractérisée par des entreprises privées soutenues par le pouvoir politique (« État producteur-actionnaire »), une généralisation du référentiel de marché (objectifs chiffrés, « *best value for money* », rationalité économique, respect de la mise en concurrence des entreprises dans les marchés publics) (« État acquéreur ») et la mise en place d'instruments juridiques pour protéger le marché national des acteurs économiques internationaux (« État législateur »). Elle promeut un « patriotisme économique⁹⁶ », c'est-à-dire des « choix économiques qui cherchent à discriminer en faveur d'un groupe social particulier, d'entreprises ou de secteurs considérés par les décideurs comme étant "insider" du fait de leur statut territorial⁹⁷ ».

Le processus d'élaboration de ce modèle correspond moins à un effritement qu'à une recombinaison des politiques industrielles nationales de défense décidée par l'État lui-même et qui passe par deux canaux : le marché (la « libéralisation » des marchés de défense) et l'Europe (la « montée vers l'Europe »). Catherine Hoeffler partage avec Malena Britz une analyse analogue de ce double changement des politiques

94. Bastien Irondele, Jean Joana, « "Etat de l'art" sur la sociologie des politiques d'armement. Les approches anglo-saxonnes », *art. cit.*, p. 70.

95. Catherine Hoeffler, « Les politiques d'armement en Europe : l'Adieu aux armes de l'Etat nation ? Une comparaison entre l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Union européenne de 1976 à 2010 », Paris, thèse soutenue à Sciences Po Paris, 2011 ; Catherine Hoeffler, « L'émergence d'une politique industrielle de défense libérale en Europe. Appréhender le changement de la politique d'armement par ses instruments », *Gouvernement et action publique*, vol. 4, n° 4, 2013, p. 641-665.

96. Catherine Hoeffler, « European armament co-operation and the renewal of industrial policy motive », *Journal of European Public Policy*, vol. 19, n° 3, 2012, p. 438.

97. Ben Clift, Cornelia Woll (dir.), « Economic patriotism: reinventing control over open markets », *Journal of European Public Policy*, vol. 19, n° 3, 2012 (nous traduisons).

nationales en Europe qu'elle qualifie de « marchandisation » (« *marketizing*⁹⁸ ») et d'eupéanisation⁹⁹. La marchandisation correspond au processus de libéralisation observé par Hoeffler c'est-à-dire que les normes du marché sont « entrées » dans le secteur de l'armement. L'eupéanisation de l'espace politique dans le domaine de l'armement correspond au constat d'un développement de la coopération européenne à la suite de l'éclatement de l'URSS qu'Hoeffler qualifie de « montée vers l'Europe¹⁰⁰ ».

La thèse de la « montée vers l'Europe » est originale dans la mesure où la décision de coopérer ou non à l'international est le résultat du changement (maintien, abandon ou conversion) des politiques publiques de l'armement au niveau national. De plus, la critique du concept d'eupéanisation – parce que l'harmonisation nationale est soit partielle, soit absente, mais jamais absolue – est précieuse. Enfin, la comparaison synchronique et diachronique proposée est une contribution unique à l'état de l'art qui s'appuie de surcroît sur une large enquête de terrain (quatre-vingt-trois entretiens semi-directifs). Toutefois, l'idée selon laquelle l'harmonisation des intérêts et des représentations entre les États est un prérequis indispensable à la coopération est discutable. De nombreux travaux ont démontré le paradoxe selon lequel il peut y avoir une coopération interétatique dans des domaines stratégiques sans que les différents États parties prenantes aient des intérêts et des représentations convergentes¹⁰¹. En outre, l'analyse se concentre sur les acteurs bureaucratiques en marginalisant a priori le pouvoir politique et la politique. Enfin, les évolutions récentes en faveur des militaires¹⁰² paraissent surévaluées et conjoncturelles par rapport à leur défaite historique¹⁰³ qui les relègue durablement à la périphérie du circuit décisionnel.

Par ailleurs, cette approche de type fonctionnaliste substantialise l'État. Il y aurait « l'État producteur », « l'État acquéreur », « l'État législateur ». L'idée corolaire d'une gouvernance européenne multinationale de l'armement distingue de manière imperméable les espaces de décision : le niveau d'action nationale serait strictement séparé du niveau européen. S'il y a davantage de « niveaux » pris en considération que dans le modèle binaire de Putnam, la conception d'une superposition de strates décisionnelles développée par les tenants de la gouvernance multinationale, est analogue. Leur enchevêtrement, c'est-à-dire l'interdépendance entre les niveaux de décision et les acteurs décisionnels, n'est pas énoncé.

98. Malena Britz, « The role of marketization in the Europeanization of defense industry policy », *Bulletin of Science, Technology and Society*, vol. 30, n° 3, 2010, p. 176.

99. Ni Britz ni Hoeffler n'utilise la notion d'eupéanisation dans son acceptation classique, définie par Radaelli comme l'impact de l'UE sur la formulation et la mise en œuvre de l'action publique au niveau national par l'harmonisation des politiques voire le partage de normes communes. Britz emploie une approche interactionniste du concept d'eupéanisation selon laquelle il existe un accroissement des interactions entre la politique nationale et européenne. Cette définition est analogue à celle donnée par Palier et Surel. Pour Hoeffler, la notion d'eupéanisation « reste muette pour rendre compte de l'évolution de la coopération en matière d'armements ». Par sa thèse de la « montée vers l'Europe », Hoeffler démontre le processus inverse à celui de l'eupéanisation : ce n'est pas l'Europe mais les États qui impulsent la coopération européenne. En résumé, Britz et Hoeffler n'utilisent pas l'eupéanisation comme une variable explicative, puisque l'UE est considérée comme une variable indépendante marginale, mais comme une variable dépendante : il y a plus de coopération européenne à la fin des années 2000 qu'au début des années 1990. Claudio Radaelli, « The Europeanization of Public Policy », in Kevin Featherstone, Claudio Radaelli (dir.), *The Politics of Europeanization*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 27-56 ; Bruno Palier, Yves Surel (dir.), *L'Europe en action. L'eupéanisation dans une perspective comparée*, Paris, L'Harmattan, 2007 ; Catherine Hoeffler, « Changement des politiques nationales d'acquisition d'armement et coopération européenne. Le cas des programmes d'hélicoptère Tigre et de missiles Trigat », *art. cit.*, p. 21 ; Catherine Hoeffler, « L'Europe de l'armement : de la coopération à l'eupéanisation ? », *Défense nationale et sécurité collective*, n° 716, février 2009.

100. Catherine Hoeffler, « L'émergence d'une politique industrielle de défense libérale en Europe. Appréhender le changement de la politique d'armement par ses instruments », *art. cit.*

101. Stanley Hoffmann, « Obstinate or Obsolete? The Fate of the Nation-State and the Case of Western Europe », *Daedalus*, vol. 95, n° 3, 1966, p. 862-915 ; Jean Joana, Andy Smith, « Changing French Military Procurement Policy: The State, Industry and "Europe" in the Case of the A400M », *art. cit.* ; Nicolas Jabko, *L'Europe par le marché. Histoire d'une stratégie improbable*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009 ; Frédéric Mérand, *European Defence Policy: Beyond the Nation State*, *op. cit.* ; Maya Jegen, Frédéric Mérand, « Constructing Ambiguity: Comparing the EU's Energy and Defence Policies », *West European Politics*, vol. 37, n° 1, 2014, p. 182-203 ; Eric Grynawski, *Constructive Illusions: Misperceiving the Origins of International Cooperation*, Ithaca, Cornell University Press, 2014.

102. Catherine Hoeffler, « Les réformes des systèmes d'acquisition d'armement en France et en Allemagne : un retour paradoxal des militaires ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, n° 1, 2008, p. 133-150.

103. Samy Cohen, *La Défaite des généraux : le pouvoir politique et l'armée sous la V^e République*, *op. cit.*

L'argument « constructiviste-institutionnaliste » : les relations interétatiques institutionnalisées

Pourquoi la France et l'Allemagne ont-ils coopéré dans les années 1980 pour développer et produire le Tigre, un hélicoptère d'attaque de troisième génération ? Pour Ulrich Krotz, le Tigre n'aurait jamais pu voler sans l'institutionnalisation des relations politiques définies comme des « ensembles d'interaction, de signification et de finalité sociale ordonnés¹⁰⁴ » entre les deux États. Plus exactement, ces relations sont caractérisées par trois aspects : un aspect « formel » correspondant au réseau de relations politico-administratives et au traité de l'Élysée signé en 1963 ; un aspect « symbolique » comme les rituels et les cérémonies (par exemple, la poignée de mains du chancelier Kohl et du président Mitterrand lors du 70^e anniversaire de la bataille de Verdun en 1984) ; un aspect « parapublic » à savoir les échanges scolaires, les jumelages et la création de médias franco-allemands.

Chacune de ces dimensions exerce, d'une part, des effets distincts sur les États et, d'autre part, des effets combinés comme la normalisation des conduites d'acteurs, l'institutionnalisation du sens social permettant de comprendre ce qu'ils veulent ou pas, ce qu'ils font ou pas et l'émergence d'une identité collective qui stabilise l'ordre international. De plus, les effets de ces relations institutionnalisées interétatiques sur les États ne sont pas uniformes dans l'espace et dans le temps mais dépendent des domaines d'action publique et des périodes. Qualifié de « constructiviste-institutionnaliste », ce modèle explicatif de la coopération internationale dans le secteur de l'armement précise donc les « effets potentiels, contingents et inégaux » des relations interétatiques institutionnalisées sur la formation de l'« intérêt national » (ce que veut l'État) et la formulation des « politiques publiques » (ce que fait l'État).

Deux hypothèses principales sont définies pour être ensuite décomposées en trois sous-hypothèses (tableau 5). La première est relative à la corrélation entre l'identité nationale et les relations interétatiques : moins il y a de décalages, de divergences, d'inadéquation entre l'identité nationale d'un État et les effets des relations interétatiques institutionnalisées, plus ces effets devraient impactés fortement la formation de l'intérêt national et la formulation de la politique étrangère. L'identité nationale « facilite, bloque ou laisse passer » les effets des relations interétatiques institutionnelles. Il ne s'agit pas, précise Krotz, de réduire cette variable aux « seuls intérêts ou idéologies des groupes dominants, des partis politiques, des hommes d'État¹⁰⁵ ». Plus exactement, il qualifie de « construction nationale historiquement enracinée¹⁰⁶ » cet ensemble d'expériences nationales historiques qui est partagé par les élites politico-administratives et l'ensemble des acteurs de la politique étrangère (experts, universitaires, journalistes). La seconde hypothèse est relative à la corrélation entre les relations interétatiques et la structure institutionnelle nationale : plus un État détient un niveau élevé de centralisation politique et d'autonomie par rapport à la société, plus les effets des relations interétatiques institutionnalisées devraient influencer la formation de l'intérêt national et la formulation de la politique étrangère.

Tableau 5. Présentation synthétique des hypothèses « constructivistes-institutionnalistes¹⁰⁷ »

		Effets des relations interétatiques institutionnalisées		
		Faibles	Moyens	Forts
Identité nationale vs. effets des relations interétatiques institutionnalisées	Pas de conflit		Coopération (programmes internationaux)	
	Tension	Pas de coopération (programmes nationaux)		
	Incompatibilité			
Niveau de centralisation du pouvoir et d'autonomisation de l'État par rapport à la société	Élevé		Coopération (programmes internationaux)	
	Moyen	Pas de coopération (programmes nationaux)		
	Faible			

104. Ulrich Krotz, *Flying Tiger: International Relations Theory, and the Politics of Advanced Weapons Production*, op. cit., p. 38 (nous traduisons).

105. *Ibid.*, p. 39.

106. *Ibid.*, p. 44.

107. *Idem.*

Cette monographie enrichit l'état de l'art par sa prise en compte de la politique (*politics*), de l'histoire et de la contingence des processus décisionnels. Ces trois dimensions structurantes du dilemme de la politique d'acquisition d'armements ont pourtant été laissées à la marge des précédentes études. Krotz démontre que ce ne sont pas les industriels¹⁰⁸ mais les politiques qui sont dans la « cabine de pilotage » décisionnelle. Comme Cohen¹⁰⁹, il insiste sur l'importance du niveau politique et des politiques pour expliquer la décision. Il évoque une histoire « fréquemment hautement politisée¹¹⁰ ». Sans le président Mitterrand et le chancelier Kohl, le programme Tigre n'aurait jamais été lancé. Ensuite, le modèle explicatif prend pleinement en compte la contingence des effets des relations interétatiques institutionnalisées, résultat d'une histoire « escarpée, fracturée [...] fragmentée¹¹¹ ». Cette conception dépasse la vision linéaire et séquentielle des processus décisionnels. De plus, les aspects explicatifs matériels développés par les réalistes, les néolibéraux et l'école de la variété des capitalismes sont complétés par la prise en compte de la dimension symbolique des relations interétatiques. Empiriquement, la reconstitution précise des processus décisionnels qui façonnent un grand programme, jusqu'alors largement méconnu, est utile.

Si les effets des relations interétatiques institutionnalisées sont confirmés, leurs conditions explicatives demeurent une énigme. Pourquoi ces relations franco-allemandes sont-elles si importantes pour certains présidents français et chanceliers allemands et non pour les autres ? Répondre à cette question permettrait de comprendre pourquoi, à la même période, le programme Tigre réalisé en coopération a abouti alors que les projets de char franco-allemand et de missile anti-char de troisième génération (AC3G ou Trigat), initialement franco-britano-allemand, ont échoué. En outre, ce modèle explicatif n'intègre pas l'option de l'« achat sur étagère ». Cette possibilité est prise en compte dans le développement sans être pour autant intégrée au modèle explicatif. Par ailleurs, ce modèle explicatif utile à l'analyse des relations franco-allemandes dans le domaine de l'armement et au-delà semble difficilement applicable à une autre coopération bilatérale (franco-britannique par exemple). L'usage de ce modèle explicatif semble encore moins adapté aux programmes de coopération multilatérale. Sa forme sophistiquée (deux hypothèses, trois sous-hypothèses qui s'appliquent à pas moins de douze cas d'études) renforce son idiosyncrasie et rend sa transposition à d'autres cas difficile.

PERSPECTIVES NÉO-INSTITUTIONNALISTES

Dans la littérature en science politique, le dilemme décisionnel de la politique d'acquisition d'armements est également envisagé sous un cinquième angle, celui de l'économie politique internationale, c'est-à-dire des relations qui lient les décideurs gouvernementaux et industriels aux niveaux national et international : l'école de la variété des capitalismes élabore l'argument de la structure des institutions de régulation nationales tandis que l'approche cognitive des politiques publiques considère les variables temporelle et de réseau comme déterminantes.

108. Andrew Moravcsik, « Armaments Among Allies. European Weapons Collaboration, 1975-1985 », *art. cit.* ; Marc DeVore, Moritz Weiss, « Who's in the cockpit? The political economy of collaborative aircraft decisions », *Review of International Political Economy*, vol. 21, n° 2, 2014, p. 497-533.

109. Samy Cohen, *La Défaite des généraux : le pouvoir politique et l'armée sous la V^e République*, *op. cit.*

110. Ulrich Krotz, *Flying Tiger: International Relations Theory, and the Politics of Advanced Weapons Production*, *op. cit.*, p. 5.

111. *Idem.*

L'argument de l'école de la variété des capitalismes par la structure des institutions de régulation nationales

Dans leur article sur l'acquisition des avions de combat¹¹², Marc DeVore et Moritz Weiss apportent une contribution essentielle à l'explication du dilemme de la politique d'acquisition¹¹³. Se situant au sein de l'école de la variété des capitalismes¹¹⁴, ils portent leur regard sur la structure des institutions étatiques de régulation du marché¹¹⁵ qui est définie par des règles, des institutions et des organisations spécifiques (tableau 6). Les divergences décisionnelles entre la France (qui ne coopère pas) et le Royaume-Uni (qui coopère) – pays qui ont pourtant des ressources et des préférences équivalentes ainsi qu'une position similaire dans le système international et une perception des menaces analogues – s'expliquent par la structure des institutions nationales de régulation économique : « étatiste » pour la France, « libérale » pour le Royaume-Uni. Cet argument contredit la thèse défendue par Hoeffler d'une convergence des politiques nationales vers un modèle européen de politique industrielle de défense libérale¹¹⁶.

Tableau 6. Présentation synthétique des hypothèses issues de l'école de la variété des capitalismes : le modèle d'« économie étatiste » (France)¹¹⁷

		Ne pas coopérer (programmes nationaux)	Coopérer (programmes internationaux)	
			Coopération européenne	Coopération transatlantique
Règles	Règles de régulation de l'industrie non marchande édictées par l'État	*		?
Institutions	Très forte interdépendance entre les élites gouvernementales et industrielles	*		
Organisations	Relations très étroites entre la DGA et les entreprises d'armement (le cas de Dassault)	*		
	Relations étroites entre la DGA et les entreprises d'armement (le cas de Bréguet)		*	

L'économie politique française est d'abord caractérisée par le « dirigisme », c'est-à-dire par des règles non marchandes édictées de façon verticale par l'État qui lui permettent de contraindre directement les entreprises de défense à mettre en œuvre certaines politiques publiques. L'État ou plus exactement la DGA détient une position stratégique pour réguler le marché de la défense. Mais les entreprises de défense sont en mesure de prendre part à la décision par le réseau informel dense des IA qui les lie à la DGA. Ensemble, ils forment une « culture technocratique d'ingénierie ». Par les grandes écoles puis les grands corps et la pratique du pantouflage, « les dirigeants d'entreprises et les décideurs politiques disposent d'une capacité inhérente pour coordonner leurs activités et s'influencer les uns les autres¹¹⁸ ».

112. Marc DeVore, Moritz Weiss, « Who's in the cockpit? The political economy of collaborative aircraft decisions », *art. cit.* ; voir aussi Marc DeVore, « International armaments collaboration and the limits of reform », *art. cit.*

113. Marc DeVore, « International armaments collaboration and the limits of reform », *art. cit.* ; Marc DeVore, « Arms Production in the Global Village: Options for Adapting to Defense-Industrial Globalization », *Security Studies*, vol. 22, n° 3, 2013, p. 532-572 ; Marc DeVore, « Defying Convergence: Globalisation and Varieties of Defence-Industrial Capitalism », *New Political Economy*, vol. 20, n° 4, 2015.

114. Peter A. Hall, David Soskice, « An Introduction to Varieties of Capitalism », in *Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 1-68 ; Peter A. Hall, Daniel Gingerich, « Varieties of Capitalism and Institutional Complementarities in the Macroeconomy: An Empirical Analysis », *MPIfG Discussion Paper*, n° 4-5, 2004.

115. Marc DeVore, Moritz Weiss, « Who's in the cockpit? The political economy of collaborative aircraft decisions », *art. cit.*, p. 504 et voir tableau 2, p. 511.

116. Catherine Hoeffler, « L'émergence d'une politique industrielle de défense libérale en Europe. Appréhender le changement de la politique d'armement par ses instruments », *art. cit.*

117. *Idem.*

118. Marc DeVore, Moritz Weiss, « Who's in the cockpit? The political economy of collaborative aircraft decisions », *art. cit.*, p. 507.

L'interpénétration forte de l'État français et des entreprises de défense octroie aux industriels des ressources politiques informelles pour façonner les processus décisionnels à leur avantage. Au niveau organisationnel, la France dispose d'une agence d'acquisition d'armements forte (DGA) qui entretient des relations professionnelles et personnelles étroites avec les entreprises d'armement. Les règles, les institutions et les organisations sont utilisées par les acteurs gouvernementaux qui agissent pour « maximiser l'efficacité des industries de défense » et par les entreprises de défense dans le but de « renverser les décisions gouvernementales qui divergent de leurs préférences¹¹⁹ ».

Les tenants de l'école de la variété des capitalismes répondent à un écueil majeur des réalistes et des néolibéraux en considérant la dépendance réciproque de l'État et des entreprises de défense. L'argument de réseaux informels et denses de relations de pouvoir entre la DGA et Dassault pour expliquer les résistances de la France à la coopération est particulièrement séduisant. Ceci étant dit, un décalage est constaté entre les ambitions théoriques et la démonstration. L'idée d'un réseau d'IA au sein et en dehors de l'État n'est pas incarnée empiriquement et demeure abstraite. On voit mal quelle est la taille de ce réseau, ses frontières et comment il impacte en pratique la décision. En définitive, il n'y a de place que pour les industriels dans la « cabine de pilotage » décisionnelle française.

De plus, l'idée partagée avec l'approche bureaucratique selon laquelle l'administration nationale (la DGA) serait suffisamment autonome du pouvoir politique pour déterminer la décision est discutable. On peut en effet se demander si la position décisionnelle de la DGA n'est pas surestimée et si celle des acteurs politiques et militaires n'est pas, au contraire, sous-estimée. D'ailleurs, DeVore et Weiss concentrent leur attention sur le niveau technique de ces réseaux, entre les IA de la DMA/DGA¹²⁰ et les industriels des entreprises de l'armement. Pourtant, ces réseaux formels ne représentent que la partie immergée de l'iceberg décisionnel. En France, les réseaux institutionnels et interpersonnels les plus puissants sont situés au niveau politique entre d'une part le président de la République, son chef d'état-major particulier, le ministre de la Défense, le chef d'état-major des armées, leurs cabinets respectifs, et le Premier ministre lors des périodes de cohabitation, et d'autre part, les présidents des principales entreprises de défense française et européenne et leurs conseillers.

Ce modèle explicatif est utile pour analyser les autres segments industriels qui résistent à la coopération comme les domaines terrestre et naval. Toutefois, d'autres domaines, comme l'aéronautique militaire et les missiles, au sein desquels la France a pris part à des programmes internationaux, fragilisent l'argument. Par exemple, il n'explique pas la coréalisation de l'hélicoptère de combat Tigre, de l'hélicoptère de transport NH90, de l'avion de transport A400M ou l'achat sur étagère des avions de combat Crusaders ou des drones Reaper. En d'autres termes, le principal apport de DeVore et Weiss est d'expliquer les variations décisionnelles d'un État (la France) à un autre (le Royaume-Uni) qui ont les mêmes préférences et la même position dans le système international. En revanche, les variations décisionnelles au sein d'un même État demeurent un mystère (pourquoi la France lance-t-elle simultanément le char Leclerc en national, l'hélicoptère NH90 en coopération et achète-t-elle l'avion de reconnaissance Awacs sur étagère américaine ?).

Enfin, malgré le travail de reconstitution des processus, la dimension historique de la décision est insuffisamment prise en compte. À en croire ce modèle explicatif, que l'on considère le projet d'avion de combat à géométrie variable mené dans les années 1960 ou celui d'avion de combat du futur (ACF) dans les années 1980, l'économie politique de la France n'a pas évolué. La France représentait, représente et représentera une forme de régulation économique étatique réputée immuable. Les réalistes pourraient objecter que le contexte décisionnel en France n'est pas identique lors de la guerre froide et à la suite de l'éclatement de l'URSS. La force explicative de l'argument est notamment limitée par le manque de contextualisation historique.

119. *Ibid.*, p. 522.

120. La délégation ministérielle pour l'armement (DMA) est créée en 1961. Elle est transformée en délégation générale pour l'armement (DGA) en 1977 puis en direction générale de l'armement (DGA) en 2009.

En résumé, l'argument néo-institutionnaliste appliqué au champ de l'économie politique fait avancer significativement l'état des connaissances portant sur l'explication des résistances de la France à la coopération internationale dans le secteur de l'armement. En revanche, les conditions qui engagent la France dans des programmes internationaux demeurent tout aussi énigmatiques que l'importation de matériels de guerre. Il est complété par l'analyse de Neil Fligstein, pour qui la participation de l'État à un programme d'armement international est conditionnée par l'adaptation stratégique de l'État à des transformations structurelles nationales et internationales¹²¹.

Plus exactement, Fligstein démontre l'accroissement de la coopération européenne dans le secteur de l'armement par la constitution de trois entreprises « multidomestiques » (Airbus Group, BAE, Thales) à la suite de restructurations industrielles. Ces dernières ont été impulsées par les gouvernements qui réagissent à une double transformation. Au niveau européen, la constitution du marché unique rend la concurrence envisageable. Au niveau international, la « guerre froide était la principale justification pour les gouvernements de maintenir les entreprises nationales sur les marchés nationaux¹²² ». L'éclatement de l'URSS engendre une baisse significative des budgets de défense. Le sociologue américain observe d'une part que ces évolutions industrielles amenuisent la capacité de contrôle de l'État en sa qualité d'actionnaire, même s'il demeure actif en la matière en France avec des positions importantes dans Airbus Group et Thales, par exemple. D'autre part, le développement des interactions industrielles au-delà des frontières nationales ne change pas radicalement la nature des entreprises dont l'appartenance nationale est profondément ancrée. De plus, les autres entreprises demeurent nationales. Fligstein constate donc la superposition de deux marchés en Europe : l'un national composé de la grande majorité des entreprises et l'autre transnationale qui correspond aux trois principales entreprises du continent, qui sont devenues multidomestiques.

Par une approche de sociologie économique, proche de l'école de la variété des capitalismes¹²³, Fligstein relève que ces changements n'opèrent pas de la même manière dans chaque État et ne sont pas convergents. En effet, on observe la persistance de différentes formes de capitalisme en Europe¹²⁴. En France, pour des raisons politiques, l'objectif du gouvernement est de maintenir les identités de leurs entreprises dans le cadre national¹²⁵. D'autre part, les évolutions en France sont caractérisées par la volonté gouvernementale de faire émerger des « champions nationaux » par les règles du marché, et donc par la concurrence. C'est à un développement des co-entreprises plutôt que des fusions d'entreprises auquel on assiste, laissant Fligstein penser que l'industrie nationale ne disparaîtra pas.

Cette contribution éclaire les relations entre l'État et les entreprises, considère plusieurs types d'État et de capitalismes, prend en compte les niveaux décisionnels national et international, et intègre à la démonstration tant l'UE que les États-Unis en contextualisant l'analyse par les évolutions nationale (baisse des budgets), européenne (marché unique) et internationale (fin de la guerre froide) les plus déterminantes. Toutefois, au niveau théorique, l'auteur ne propose pas de concepts ni de grille d'analyse pour décrire et expliquer les interdépendances complexes évoquées. On ne sait pas ce qui se cache derrière l'étiquette « gouvernement » : le président de la République, mais lequel ? La DGA, mais dans quel contexte ? L'état-major des armées, avant ou après 2005 ? La question se pose également pour l'« industrie » qui est pensée comme un tout homogène et qui englobe tant Airbus Group et Dassault Aviation que les équipementiers tels que Safran ou Thales et les PME du domaine de la défense. Au niveau empirique, les descriptions sont tellement vagues qu'il est difficile de saisir la nature des

121. Neil Fligstein, « Sense Making and the Emergence of a New Form of Market Governance: The Case of the European Defense Industry », *American Behavioral Scientist*, vol. 49, 2006, p. 949-960.

122. *Ibid.*, p. 950.

123. Robert Boyer, « The convergence hypothesis revisited: globalization but still the century of nations? », in Suzanne Berger, Ronald Dore (dir.), *National diversity and global capitalism*, Ithaca, Cornell University Press, 1996, p. 29-60 ; Colin Crouch, Wolfgang Streeck, *Political Economy of Modern Capitalism: Mapping Convergence and Diversity*, Londres, Sage, 1997 ; Peter A. Hall, David Soskice, « An Introduction to Varieties of Capitalism », *art. cit.*

124. Suzanne Berger, Ronald Dore (dir.), *National Diversity and Global Capitalism*, *op. cit.*

125. Neil Fligstein, « Sense Making and the Emergence of a New Form of Market Governance: The Case of the European Defense Industry », *art. cit.*, p. 951.

phénomènes observés, leurs conditions explicatives et leurs effets : « [...] la France maintient un certain contrôle (sur l'industrie)¹²⁶ » ou encore « [...] l'UE a été un espace où des discussions ont eu lieu¹²⁷ ». De surcroît, la coopération demeure une énigme : Fligstein se concentre sur la transformation des acteurs institutionnels mais n'éclaire pas les processus décisionnels auxquels ils participent. Enfin, si la comparaison intersectorielle avec le domaine des télécommunications et le marché du football est heuristique, le degré d'eupéanisation de chacun des secteurs mériterait d'être précisé.

L'argument de l'analyse cognitive des politiques publiques

Issues de l'analyse cognitive des politiques publiques, deux contributions conceptualisent le réseau institutionnel dans lequel les décideurs gouvernementaux et industriels sont imbriqués : la première qui explique l'option nationale évoque une « élite sectorielle » ; la seconde qui explique l'alternative internationale emploie les notions d'« ordres institutionnels » et de « cadrages » (*frames*). Par ailleurs, Genieys et Michel insistent sur l'inertie du passé en employant le concept de la « dépendance au sentier », et Joana, Smith et Mawdsley intègrent pleinement la dimension symbolique de la décision par l'analyse des représentations des acteurs décisionnels.

Expliquer l'autarcie par la « dépendance au sentier » et la constitution d'une élite sectorielle

Comment expliquer que la France maintienne le programme national de chars de combat Leclerc à la suite de l'éclatement de l'URSS alors qu'il visait à répondre à la menace du pacte de Varsovie dans le contexte de la guerre froide ? Pour Genieys et Michel¹²⁸, le processus décisionnel du char Leclerc s'explique par la constitution d'un groupe d'élites *ad hoc* autour de ce programme d'armement. Il regroupe une dizaine de spécialistes des armements blindés : des colonels de l'état-major de l'armée de terre (EMAT), des IA de la DGA et du groupement des industries de l'armée de terre (GIAT, ancêtre de Nexter). Ces acteurs décisionnels circulent de l'État (DGA et EMAT) vers l'industrie (GIAT), démontrant ainsi l'enchevêtrement entre l'un et l'autre et la nécessité analytique de dépasser la frontière qui distingue formellement et non empiriquement l'État de l'industrie. D'autres travaux plus récents reprennent cette même idée, en désignant cette élite comme « programmatique¹²⁹ ».

Qualifiée de « réseau socio-technique¹³⁰ », cette élite sectorielle dispose non seulement d'un « background social commun¹³¹ » (par la formation dans les mêmes grandes écoles et des trajectoires socio-professionnelles similaires au sein du domaine de l'armement), mais surtout d'un savoir-faire technique de pointe partagé qui lui garantissent une autonomie relative par rapport au pouvoir politique et qui lui permettent de forger une vision du monde commune qui va déterminer la décision. Elle forge une croyance collectivement partagée selon laquelle le char Leclerc est le « meilleur char du monde ». Cette croyance crée progressivement un « sentier de dépendance », c'est-à-dire qu'elle s'institutionnalise dans et par le temps en s'imposant progressivement comme l'option considérée par les acteurs comme légitime. La légitimation technologique du « meilleur char du monde » passe par la réalisation de défis technologiques comme le développement d'un moteur très puissant, l'amélioration

126. *Ibid.*, p. 959 (nous traduisons).

127. Neil Fligstein, *Euro-Clash. The EU, European Identity, and the Future of Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 122 (nous traduisons).

128. William Genieys, Laura Michel, « Le Leclerc ou l'invention du "meilleur char du monde" », *art. cit.* ; William Genieys, Laura Michel, « Au-delà du complexe militaro-industriel. Le rôle d'une élite sectorielle dans le programme du char Leclerc », *art. cit.*

129. William Genieys, Patrick Hassenteufel, « Qui gouverne les politiques publiques ? Par-delà la sociologie des élites », *Gouvernement et action publique*, vol. 2, n° 2, 2012, p. 89-115 ; Lucie Béraud-Sudreau, « Un changement politisé dans la politique de défense. Le cas des ventes d'armes », *art. cit.* ; Hugo Meijer, « La sociologie de "l'Etat en action" au prisme des Relations internationales. Le cas de la politique américaine de contrôle des exportations de biens stratégiques », *art. cit.*

130. Michel Callon, Bruno Latour, *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, 1990.

131. William Genieys, Laura Michel, « Le Leclerc ou l'invention du "meilleur char du monde" », *art. cit.*, p. 112.

qualificative significative du blindage, la puissance de feu et le passage vers un « char numérique » c'est-à-dire avec un ensemble de fonctionnalités électroniques. De plus, ce « référentiel sectoriel » selon lequel le char Leclerc est le meilleur char du monde et représente un besoin d'innovation technologique correspond au « référentiel global » de l'indépendance nationale gaullienne. Il en résulte une « logique des arsenaux¹³² » aussi qualifiée de « régulation administrée¹³³ » qui est caractérisée par une « politique de grandeur¹³⁴ » fondée sur l'excellence technologique plutôt que sur une « logique de marché » qui se réfère à des restrictions budgétaires.

Les deux principales contributions à l'état des connaissances sont la prise en compte de la dimension symbolique de la décision et l'attention accordée à son processus de légitimation. En effet, la décision est pensée comme le résultat d'un ensemble de représentations symboliques qui s'institutionnalise avec le temps et devient légitime. Par ailleurs, les auteurs démontrent que l'« État » et l'« industrie » ne forment pas deux « blocs » imperméables, strictement distincts l'un de l'autre, mais partagent au contraire des frontières poreuses. En opposition radicale avec les tenants du CMI et dans la filiation d'une approche pluraliste de l'État¹³⁵, Genieys et Michel démontrent que l'État est composé en son sein par différentes élites aux référentiels variables et à deux niveaux d'analyse, sectoriel et global. Un autre apport fondamental de ces auteurs est de considérer que la politique d'armement est une politique comme les autres, et par là de sortir de l'exceptionnalisme conféré à ce domaine d'action publique.

Cependant, ce modèle explicatif est insuffisamment adapté à l'analyse du dilemme de la politique d'acquisition d'armements dans le cas de la France, et ce, à plus d'un égard. D'abord, il y a une substantialisation de la variable temporelle. Le fait de considérer la période allant des années 1950 aux années 1980 comme l'« âge d'or de l'État¹³⁶ » durant duquel le référentiel global de l'indépendance nationale et de la grandeur de la France prime toujours – ce qu'Elie Cohen qualifie de « tentation hexagonale¹³⁷ » et de « colbertisme high tech¹³⁸ » – n'est que partiellement vérifiée empiriquement. Pendant cet « âge d'or de l'État », de grands programmes d'armement ont été lancés en coopération internationale comme le Transall ou l'Alpha Jet franco-allemands, le Puma, le Jaguar, le Lynx et l'Alpha Jet franco-britanniques. Par ailleurs, l'avion de patrouille maritime le Bréguet Atlantic est le résultat d'un programme multilatéral otanien entre la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie. Le général de Gaulle lui-même a acheté sur étagère aux États-Unis des avions de combat Crusader pour la Marine.

Par conséquent, l'analyse du programme Leclerc n'explique pas les raisons pour lesquelles la coopération franco-allemande a échoué, comme dans le cas du missile Trigat (AC3G), alors que dans d'autres programmes (le Tigre par exemple), qui se développent au même moment et avec des enjeux comparables (saut technologique), l'option de la coopération l'emporte. Il n'est pas précisé pourquoi une élite sectorielle s'autonomise sur le programme Leclerc mais échoue à le faire sur d'autres programmes réalisés en coopération internationale. On peut aussi regretter l'absence d'hypothèses réfutables qui ne permet pas de reproduire le protocole d'enquête sur un autre cas d'étude pour tester la solidité du modèle théorique, de surcroît sans perspective comparative.

De plus, l'analyse du processus décisionnel semble linéaire et téléologique quand les auteurs affirment que « dès la genèse du projet », une dépendance au sentier de la décision nationale se crée ou encore que l'« on n'arrête pas un programme d'armement¹³⁹ ». Si les auteurs rappellent brièvement qu'un projet de coopération existe entre la France et l'Allemagne, l'option nationale paraît s'imposer « naturellement ». Pourtant, l'analyse d'autres programmes met en doute une telle affirmation. En

132. Pierre Muller, *Airbus, l'ambition européenne. Logique d'Etat, logique de marché*, Paris, L'Harmattan, 1989.

133. Jean-Paul Hébert, *Production d'armement. Mutation du système français*, op. cit.

134. Jacques Fontanel, Jean-Paul Hébert, « The End of the "French Grandeur Policy" », *Defence and Peace Economics*, vol. 8, 1997, p. 37-55.

135. Robert Dahl, *Qui gouverne ?*, Paris, Armand Colin, 1971 (2^e édition).

136. Ezra Suleiman, Guillaume Courty, *L'Âge d'or de l'Etat. Une métamorphose annoncée*, Paris, Seuil, 1997.

137. Elie Cohen, *La Tentation hexagonale. La souveraineté à l'épreuve de la mondialisation*, Paris, Fayard, 1996.

138. Elie Cohen, *Le Colbertisme "High-Tech". Economie des telecom et du grand projet*, Paris, Hachette, 1992.

139. William Genieys, Laura Michel, « Le Leclerc ou l'invention du "meilleur char du monde" », art. cit., p. 97.

effet, et bien que les cas soient relativement rares, des programmes d'armement comme le projet de frégate franco-britannique dans les années 1990 ont été arrêtés.

Expliquer la coopération par l'émergence d'un ordre institutionnel transgouvernemental

Par un argument analogue à celui de Genieys et Michel, Joana et Smith expliquent l'alternative décisionnelle qui a été prise pour produire l'avion A400M, à savoir la coopération européenne. Pour ces auteurs, la décision de coopérer résulte de l'action contradictoire d'élites plurielles (militaire, politique, bureaucratique, industrielle) aux pratiques et aux représentations hétérogènes qui sont de surcroît contraintes par les « ordres institutionnels » dans lesquels elles sont imbriqués. Un ordre institutionnel est défini comme un « cadre organisationnel, cognitif et symbolique au sein duquel la stratégie de chaque acteur peut se développer¹⁴⁰ ». À partir d'une enquête de terrain par entretiens semi-directifs, les chercheurs concluent que le programme A400M représente un nouvel ordre institutionnel transgouvernemental qui correspond à une reconfiguration des relations de pouvoir entre l'État et l'industrie de défense au-delà des frontières nationales. Jocelyn Mawdsley¹⁴¹ prolonge l'analyse de Joana et Smith en considérant que cet ordre transgouvernemental incarne deux types de cadrage cognitif et normatif (*frames*) ayant tendance à se chevaucher : d'une part, le cadre de l'engagement symbolique, visant à renforcer la logique transnationale du programme, et d'autre part, le cadre de l'approche commerciale impulsée et promue par l'Organisme conjoint de coopération en matière d'armement (OCCAR) dont le but est de remplacer le principe du « juste retour¹⁴² ».

L'Europe n'est donc ni la cause ni l'effet de l'émergence de cet ordre transgouvernemental. Ce dernier s'explique par le changement des politiques d'armement au niveau national. Cette analyse est partagée par Hoeffler. Ce changement dans la manière d'acheter du matériel militaire est incarné par l'« approche commerciale », c'est-à-dire par un modèle unique d'avion qui marginalise les attentes des utilisateurs (l'État et plus précisément les militaires) comme la taille de la soute de l'avion, et les exigences des industriels comme le choix du moteur. Joana et Smith démontrent la polysémie du terme « approche commerciale » en fonction des acteurs et de ces différents usages politiques lors de l'élaboration du programme : « Durant plusieurs mois, le flou qui entoure "l'approche commerciale" va assurer son succès [...] elle va ainsi fédérer des acteurs aux motivations très différentes, chacun lui attribuant une signification particulière¹⁴³. » Cet argument leur permet d'expliquer pourquoi des acteurs aux intérêts *a priori* différents (les industriels français et britanniques, les militaires français et allemands, etc.) travaillent ensemble. Comme pour la création d'Airbus¹⁴⁴, le programme A400M représente un cas d'« européanisation sans UE¹⁴⁵ ».

Cette recherche sur le programme A400M approfondit à plusieurs égards l'état des connaissances. D'abord, elle se focalise sur les acteurs décisionnels (gouvernementaux et industriels, nationaux et internationaux) qui composent l'ordre institutionnel de l'A400M. Ensuite, elle intègre la dimension symbolique et cognitive de la décision, en démontrant que cette dernière n'est pas qu'une affaire d'« intérêts ». Les représentations sociales et la manière dont les décideurs perçoivent le monde constituent des facteurs explicatifs de la décision. De plus, cette étude invite également à ne pas considérer le secteur militaire comme exceptionnel mais au contraire à l'appréhender comme n'importe

140. Jean Joana, Andy Smith, « Le cas de l'avion de transport européen Airbus A400M. Politique inédite ou édifiante ? », in William Genieys (dir.), *Le Choix des armes. Théories, acteurs et politiques*, op. cit., p. 117.

141. Jocelyn Mawdsley, « The A400M Project: From Flagship Project to Warning for European Defence Cooperation », *Defence Studies*, vol. 13, n° 1, 2013, p. 14-32.

142. Dans le cadre d'un programme en coopération, le principe du « juste retour » signifie que les États demandent aux autres gouvernements prenant part audit programme, que leurs entreprises nationales obtiennent un montant en contrats qui équivaut aux investissements publics. Si l'Allemagne a financé 25 % d'un programme x en coopération, alors elle exigera que les industriels allemands obtiennent un quart de la charge de travail totale.

143. Jean Joana, Andy Smith, « Le cas de l'avion de transport européen Airbus A400M. Politique inédite ou édifiante ? », art. cit.

144. Pierre Muller, *Airbus, l'ambition européenne. Logique d'Etat, logique de marché*, op. cit.

145. Bastien Irondele, « Europeanization without the European Union? French military reforms 1991-1996 », *Journal of European Public Policy*, vol. 10, n° 2, 2003, p. 208-226.

quel autre secteur d'activité. Enfin, méthodologiquement, elle propose une reconstitution fine des processus (*process tracing*) depuis la genèse du programme à la fin des années 1970.

Toutefois, trois principales limites peuvent être identifiées. D'abord, si cette approche permet d'en apprendre beaucoup sur le processus qui a conduit à la réalisation de l'A400M et sur ce que ce dernier représente pour les acteurs (le « comment »), l'explication à proprement parler du programme (le « pourquoi ») demeure énigmatique. Le choix monographique, l'absence d'hypothèses falsifiables voire de tests contrefactuels ne permettent pas de tester le modèle explicatif sur un autre cas d'étude que l'A400M. On voudrait en savoir plus sur les conditions explicatives qui déterminent cette coopération si inclusive. Ensuite, un précieux effort d'articulation entre l'État, les entreprises et l'Europe est réalisé mais ces relations de pouvoir interdépendantes ne sont pas conceptualisées. De plus, le pouvoir politique et la politique sont traités à la marge. Enfin, le niveau du changement cognitif de la politique d'armement paraît surestimé dans le cas de la France. Le processus de rationalisation de la production des systèmes d'armes que représente l'approche commerciale a été limité par les États. En effet, comme les précédents programmes d'armement, le moteur de l'A400M (TP400) a été développé selon le principe du « juste retour », ce qui témoigne des limites du changement en matière d'acquisition de biens militaires et de la persistance de pratiques anciennes.

Les arguments issus d'un éclectisme analytique : premiers essais

Dans un ouvrage remarqué, Peter Katzenstein et Rudra Sil¹⁴⁶ appellent à dépasser les paradigmes théoriques actuels qui structurent le champ des relations internationales par des approches qualifiées d'« éclectiques analytiques ». Se différenciant du pragmatisme, ce type d'approche se caractérise par la formulation de modèles explicatifs qui s'appuient sur différentes traditions théoriques. Trois contributions de ce type éclairent le dilemme de la politique d'acquisition d'armements.

Alrik Thiem¹⁴⁷ apporte une contribution originale en testant six hypothèses formulées par trois écoles théoriques différentes (deux réalistes, deux libérales, deux constructivistes) à partir d'une « méthode quali-quantitative comparative avancée » qualifiée en anglais de « *fuzzy set Comparative Qualitative Analysis* » (fsQCA)¹⁴⁸. L'intérêt de cette méthode, développée par le quantitativiste « repenté » Charles Ragin et fondée sur l'algorithme booléen, est de dégager un ensemble de conditions explicatives. Thiem trouve deux chemins pour expliquer les coopérations intergouvernementales en Europe. Le premier chemin est composé de deux variables explicatives économiques qui donnent raison aux néolibéraux : la volonté de créer des bénéfiques technologiques et industriels collectifs et la croyance dans les capacités et l'intégrité des partenaires. Un second chemin explicatif se dégage qui articule l'une des hypothèses néolibérales avec les deux hypothèses constructivistes. En effet, plus le soutien de l'opinion publique à un programme est fort, plus il y a convergence des idées qui sous-tendent les politiques nationales, et plus il est probable que les États coopèrent.

Cet argument « néolibéral-constructiviste » a l'intérêt d'énoncer clairement des hypothèses réfutables qui peuvent être répliquées sur d'autres cas et combinent plusieurs variables explicatives. Il y a aussi cette idée séduisante d'un éclectisme théorique qui associe néolibéralisme et constructivisme. Pourtant, cette contribution à l'explication du dilemme de la politique d'acquisition d'armements est discutable à plusieurs égards. Les indicateurs qui sont retenus pour formuler les hypothèses sont généraux. Ces dernières reproduisent les grandes doxa de chacune des théories dominantes sans les adapter et les

146. Peter J. Katzenstein, Rudra Sil, *Beyond Paradigms: Analytic Eclecticism in World Politics*, Londres, Palgrave Macmillan, 2010.

147. Alrik Thiem, « Conditions of intergovernmental armaments cooperation in Western Europe, 1996-2006 », *European Political Science Review*, vol. 3, n° 1, 2011, p. 1-33.

148. Charles C. Ragin, *Fuzzy-Set Social Science*, Chicago, University of Chicago Press, 2000 ; Charles C. Ragin, *Redesigning Social Inquiry: Fuzzy Sets and Beyond*, Chicago, University of Chicago Press, 2008 ; Charles C. Ragin, Benoit Rihoux (dir.), *Configurational Comparative Methods. Qualitative Comparative Analysis (QCA) and Related Techniques, Applied Social Research Methods*, Thousand Oaks et Londres, Sage, 2008.

contextualiser à l'objet d'étude. Ensuite, cette démarche lie un « input » (la variable explicative) à un « output » (le résultat décisionnel) sans s'attarder sur le processus qui lie l'un à l'autre : le « comment » est évacué brutalement par l'analyse du « pourquoi ». Par ailleurs, la mise en œuvre de l'éclectisme théorique par une approche positiviste qui consiste à prendre indifféremment des théories, sans marquer de distinctions ontologiques potentiellement insurmontables, est problématique. Il est effectivement nécessaire d'élaborer des synthèses théoriques qui dépassent les frontières actuelles des différentes écoles composant les théories des relations internationales, mais en prenant soin de sauvegarder une cohérence ontologique. Enfin, ce complexe appareillage méthodologique n'apporte aucun résultat que l'on ne connaisse déjà : les restructurations industrielles aux États-Unis, les évolutions technologiques, la structure institutionnelle de l'État et la convergence des politiques nationales conditionnent la décision en faveur de la coopération internationale. Le décalage observé entre un investissement méthodologique significatif et des résultats résiduels interrogent sur le caractère heuristique d'une approche explicative dirigée par le choix de la méthode.

Liant constructivisme et institutionnalisme, Alice Pannier porte son regard sur la « pratique de la décision¹⁴⁹ », c'est-à-dire sa mise en œuvre. L'auteure dégage quatre variables explicatives (politique, administrative, idéelle et relationnelle) permettant d'expliquer autant la coopération (« effets centrifuges ») que l'absence de coopération (« effets centripètes ») entre la France et le Royaume-Uni¹⁵⁰. Elle souligne d'abord la volonté politique qu'incarne l'engagement des chefs d'État et de gouvernement comme condition indispensable pour coopérer. Toutefois, cette interdépendance entre les pouvoirs politique et administratif peut être compromise pour des raisons d'agendas et de changements politiques nationaux. Ensuite, au niveau des bureaucraties nationales, les fonctionnaires utilisent stratégiquement le cadre de coopération pour des raisons de luttes bureaucratiques internes¹⁵¹. Cependant, l'absence de consensus au sein même d'une administration nationale peut avoir un effet néfaste sur la mise en œuvre de la coopération en causant un sentiment de confusion chez l'État partenaire, en l'occurrence le Royaume-Uni. Troisièmement, dans le prolongement de travaux de sociologie politique sur la défense européenne¹⁵², Pannier précise que les décideurs de l'armement sont le produit d'une socialisation nationale mais aussi professionnelle. Si l'appartenance nationale des décideurs (Français vs. Britanniques) a tendance à freiner la coopération, il est probable que l'appartenance professionnelle (les militaires français et britanniques contre les bureaucrates français et britanniques) la favorise. Enfin, la coopération peut être renforcée par des conceptions partagées entre Français et Britanniques qui découlent de processus de socialisation s'incarnant dans les relations interpersonnelles entre décideurs et qui modifient leurs croyances et leurs intérêts. Il est précisé que le délégué général pour l'armement se rend trente fois par an à Londres pour rencontrer son homologue.

Ce modèle explicatif ne se borne pas à l'explication de la coopération mais démontre également les résistances à la coopération. Pour ce faire, la grille d'analyse proposée est la plus détaillée qui existe avec celle que propose Hoeffler sur le changement des politiques nationales d'armement¹⁵³. De plus,

149. Alice Pannier, « Understanding the workings of interstate cooperation in defence: an exploration into Franco-British cooperation after the signing of the Lancaster House Treaty », *European Security*, vol. 22, n° 4, 2013, p. 541.

150. Pannier utilise la notion de « politique publique internationale » pour penser la coopération franco-britannique. Alice Pannier, « La coopération franco-britannique dans le secteur des armes complexes : vers une politique industrielle bilatérale », in Aude-Emmanuel Fleurant (dir.), *Quelles stratégies face aux mutations de l'économie de défense mondiale ?*, Paris, IRSEM, 2015.

151. On retrouve ici l'argument que les acteurs nationaux « contournent » le niveau décisionnel national en se portant à un niveau européen où les rapports de force ne sont pas structurés de la même manière. Voir Didier Bigo, « Pierre Bourdieu and International Relations: Power of Practices, Practices of Power », *International Political Sociology*, vol. 5, n° 3, 2011, p. 225-258 ; Virginie Guiraudon, « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche ? », *Cultures & Conflicts*, n° 38-39, 2000, p. 7-37.

152. Frédéric Mérand, « Dying for the Union? Military officers and the creation of a European defence force », *European Societies*, vol. 5, n° 3, 2003, p. 253-282 ; Frédéric Mérand, « Social Representations in the European Security and Defence Policy », *Cooperation and Conflict*, vol. 41, n° 2, 2006, p. 131-152 ; Frédéric Mérand, *European Defence Policy: Beyond the Nation State*, op. cit.

153. Catherine Hoeffler, « L'émergence d'une politique industrielle de défense libérale en Europe. Appréhender le changement de la politique d'armement par ses instruments », art. cit.

Pannier prend en compte la contingence des processus décisionnels. Empiriquement, les extraits des entretiens donnent de la chair aux processus décisionnels en dépassant une analyse formelle. Toutefois, la principale faiblesse du modèle est que les conditions qui activent soit l'option nationale, soit l'option de coopération ne sont pas précisées. On peut également regretter que le modèle explicatif soit une addition de quatre variables qui ne sont pas liées entre elles par des concepts synthétiques.

Enfin, Hoeffler et Mérand¹⁵⁴ mêlent les variables explicatives réaliste (préférences politiques des élites stratégiques selon les enjeux d'alliances militaires) et libérale (existence ou non d'une industrie nationale forte) pour expliquer l'absence d'europanisation et la variation décisionnelle des politiques nationales d'armement en Europe dans le domaine des avions de combat. Ces auteurs expliquent la décision de la France en faveur de l'option nationale (le Rafale plutôt que l'Eurofighter Typhoon) par l'existence d'une industrie nationale forte qui exerce une « capture technocratique¹⁵⁵ » sur le processus décisionnel. Cet argument est efficace pour expliquer l'option nationale que prend la France et dont rend compte le cas du Rafale. Toutefois, il ne permet pas d'expliquer pourquoi la France, au sein même du secteur des avions de combat, coopère à l'international (Jaguar avec le Royaume-Uni et Alpha Jet avec la RFA) et acquiert du matériel militaire sur étagères (les Crusader américains).

CONCLUSION

Comment expliquer le dilemme décisionnel de la politique d'acquisition d'armements à partir du cas de la France ? L'état des connaissances démontre la complémentarité des différents arguments sans qu'aucun ne soit en mesure de l'expliquer dans sa globalité : les réalistes insistent sur les acteurs gouvernementaux, les néoréalistes sur la structure du système international, les néolibéraux sur les entreprises de défense, les tenants de l'approche bureaucratique sur les conflits organisationnels et les règles formelles au sein de l'État, les constructivistes et les néo-institutionnalistes sur les idées, les normes ou les pratiques informelles. En synthétisant les principaux apports et limites de la littérature, cette conclusion formule les défis théorique et méthodologique à relever pour contribuer à l'avancée de la recherche (Annexe 2).

L'étude de la littérature a d'abord permis de réfuter des idées reçues résilientes. Le dilemme de la politique française d'armement ne s'explique pas par une « menace extérieure » à laquelle l'État réagirait de manière rationnelle. Il ne se comprend pas non plus par l'idée polémique du CMI dont les faiblesses théoriques et méthodologiques ont été explicitées. Ce décalage entre une idée dénuée d'intérêts conceptuels et son usage fréquent dans le champ politique mène à chercher une alternative au CMI. Il s'agit de trouver un concept qui reflète la réalité empirique et qui soit assez didactique pour être repris par les décideurs. Liquider l'idée du CMI qui continue à marquer les structures mentales des décideurs est dès lors un enjeu important.

Nous avons ensuite démontré les limites qu'impliquait le fait de concevoir l'État comme un acteur unifié. En effet, la décision de la France de coopérer ou non pour acquérir des armes ne s'explique pas en conceptualisant l'État comme un monolithe. Les néolibéraux, les tenants de l'approche de la politique bureaucratique et les néo-institutionnalistes ont démontré que l'État était moins un acteur qu'un espace institutionnalisé composé de différents groupes de décideurs : politiques, militaires, bureaucrates. Dans la pratique décisionnelle, la norme est que les différents acteurs décisionnels nationaux ne défendent pas la même position. Il faut aussi préciser qu'il n'existe pas un seul type d'État. Cet espace institutionnalisé n'est pas le même en termes d'acteurs et de structure, d'organisation et de fonctionnement. La France et l'Allemagne, le Royaume-Uni ou la Pologne ne sont pas des unités interchangeable. Ce résultat conduit à une nécessaire contextualisation historique et institutionnelle de l'analyse de la décision. De plus,

154. Catherine Hoeffler, Frédéric Mérand, « Avions de chasse : pas d'europanisation sans l'Union », *Politique européenne*, 2015 (à paraître).

155. Bastien Irondelle, « Europeanization without the European Union? French military reforms 1991-1996 », *art. cit.*, p. 220.

les néolibéraux et les tenants de l'approche bureaucratique précisent que l'analyse décisionnelle ne se limite pas à des acteurs collectifs. Des acteurs individuels comme le président de la République ou le ministre de la Défense peuvent, par la position qu'ils occupent, façonner la décision.

Les tenants du CMI, les néolibéraux et les tenants de l'école de la variété des capitalismes insistent sur l'importance d'intégrer à l'analyse de la décision les acteurs non gouvernementaux, en l'occurrence les industriels de la défense. On ne peut pas en effet expliquer la politique française d'armement en restreignant l'analyse à l'État. Cette prise en compte des décideurs économiques est d'autant plus cruciale pour l'analyse qu'il y a une tendance forte – probablement plus encore que pour l'État – à anthropomorphiser et à essentialiser « l'industrie » comme un tout. Or, de même que pour l'« État » ou l'« armée », l'« industrie » est composée d'un ensemble d'acteurs dont les positions ne convergent pas toujours. On peut aussi constater qu'à l'exception des néoréalistes¹⁵⁶, les modèles explicatifs proposés ne prennent pas en compte les États-Unis, ce qui paraît étrange tant leur position mondiale est hégémonique.

Se pose ensuite la question des relations de pouvoir entre l'État et l'industrie qui sont insuffisamment étudiées. L'État et les entreprises sont généralement conçus comme deux unités imperméables l'une à l'autre. Le contre-exemple est l'approche du CMI dont nous avons illustré les excès, par une collusion absolue entre élites. L'approche des tenants de l'école de la variété des capitalismes, qui est la plus aboutie, demeure trop figée et mécanique, et ne permet pas d'expliquer, dans le cas de la France, l'alternative de la coopération internationale. Il s'agit donc d'utiliser un concept qui puisse rendre compte des interdépendances entre l'État et l'industrie qui se façonnent dans le temps.

En effet, la décision n'est pas un moment strictement délimité dans le temps (une réunion ou une rencontre informelle entre décideurs, selon l'image d'Épinal) mais un processus qui est moins linéaire et séquentiel qu'aléatoire et contingent. Les néoréalistes, les néolibéraux, les tenants du CMI ainsi que ceux défendant le déterminant technologique pensent la décision uniquement comme un « output ». La limite d'une telle conception est de se focaliser sur ce résultat sans s'intéresser et expliciter de quelle manière il a été atteint. L'approche cognitive des politiques publiques est la seule à prendre pleinement au sérieux la dimension temporelle. Mais leur opérationnalisation par la notion de « dépendance au sentier » est réduite par son caractère déterministe. Une telle approche comporte le risque de reconstituer la décision *a posteriori* par sa « logique naturelle » qui sous-estime les « difficultés de parcours ».

De plus, les tenants de l'approche cognitive des politiques publiques prouvent qu'il est restrictif de limiter la décision à une réalité matérielle. L'explication de la décision passe par la prise en compte de sa dimension symbolique. La manière dont les décideurs se représentent les alternatives décisionnelles et dont l'une de ces options (coopérer ou non) est au fil du temps légitimée est cruciale. Ils rappellent également que le décideur n'est pas enfermé dans une vision unique (nationale) du monde mais intègre plusieurs représentations de la décision, nationale d'une part et fonctionnelle, institutionnelle ou sectorielle d'autre part.

Finalement, l'explication du dilemme de la politique française d'armement requiert de théoriser la décision comme le résultat contingent d'un espace de pouvoir institutionnalisé, relationnel et historique au sein duquel un ensemble de décideurs détiennent des ressources variables et se représentent chacun des alternatives décisionnelles (coopérer ou non) de façon variable. Cette théorisation pose la question du niveau de parcimonie, c'est-à-dire le principe consistant à limiter le nombre de variables explicatives. Comme l'ont montré les limites de l'accumulation de monographies américaines par les tenants de l'approche bureaucratique, mais aussi la plupart des travaux français issus de l'approche cognitive des politiques publiques, un modèle explicatif parcimonieux est indispensable. *A contrario*, les néoréalistes, les néolibéraux et les tenants de l'école de la variété des capitalismes ont tendance à privilégier une forte montée en généralités qui peut appauvrir la dimension empirique de leurs travaux par une analyse *macro* et désincarnée de la décision.

156. Seth G. Jones, « The Rise of a European Defense », *art. cit.* ; Seth G. Jones, *The Rise of European Security Cooperation*, *op. cit.*

En effet, à la question fondamentale « qui gouverne ?¹⁵⁷ » pouvant être reformulée ici par « qui est dans la cabine de pilotage décisionnel de l'avion France ? », les réponses apportent des éclairages complémentaires. La décision est le résultat soit de l'action de l'État pris comme un tout¹⁵⁸ ou de certaines de ses « composantes » (les politiques¹⁵⁹, les militaires¹⁶⁰, les bureaucrates¹⁶¹), soit de celle des industriels¹⁶² (les seuls et uniques maîtres d'œuvre). Certains chercheurs expliquent les variations décisionnelles par les relations qu'entretiennent l'État et l'industrie¹⁶³. Ces différentes remarques appellent à une approche théorique pluraliste – d'aucuns¹⁶⁴ diraient « éclectique » – à même d'intégrer différentes variables explicatives, tout en gardant une nécessaire cohérence ontologique. La cohérence exige de ne pas tomber dans l'addition de différents concepts, mais plutôt de trouver des concepts synthétiques qui lient les différentes dimensions d'un seul argument explicatif.

Méthodologiquement, la conduite d'entretiens semi-directifs est, dans le prolongement des riches enquêtes de terrain menées par les tenants de l'approche de la politique bureaucratique et de l'approche cognitive des politiques publiques, la méthode privilégiée pour « entrer » dans la fabrique de la décision. Les démonstrations les plus convaincantes sont celles qui ont reconstitué les processus décisionnels (*process tracing*)¹⁶⁵ de manière « efficiente¹⁶⁶ » à l'aide d'hypothèses falsifiables et d'une grille d'analyse claire, permettant ainsi de répliquer la vérification empirique et donc de renforcer la portée de l'argument. En d'autres termes, nous sommes face à la difficulté de formaliser suffisamment la démarche méthodologique sans « étouffer » la démonstration par un cadre trop rigide qui ne permettrait pas de rendre compte du changement.

Par ailleurs, ce champ d'études est caractérisé par un manque de comparaisons. S'il existe quelques travaux comparatifs au niveau national (entre l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni)¹⁶⁷, il n'y a en Europe aucune comparaison de plusieurs « grands programmes d'armement »¹⁶⁸. Pourtant, il s'agirait

157. Robert Dahl, *Qui gouverne ?*, op. cit.

158. Seth G. Jones, *The Rise of European Security Cooperation*, op. cit.

159. Samy Cohen, *La Défaite des généraux : le pouvoir politique et l'armée sous la V^e République*, op. cit. ; Ulrich Krotz, *Flying Tiger: International Relations Theory, and the Politics of Advanced Weapons Production*, op. cit.

160. Michael E. Brown, *Flying Blind. The Politics and the US Strategic Bomber Program*, op. cit. ; Edward J. Kolodziej, *Making and Marketing Arms. The French Experience and Its Implications for the International System*, op. cit.

161. Mary Kaldor, *The Baroque Arsenal*, op. cit. ; Graham T. Allison, Philip Zelikow, *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, op. cit. ; William Genieys, Laura Michel, « Au-delà du complexe militaro-industriel. Le rôle d'une élite sectorielle dans le programme du char Leclerc », art. cit. ; Catherine Hoeffler, « Les Politiques d'armement en Europe : l'Adieu aux armes de l'Etat nation ? Une comparaison entre l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Union européenne de 1976 à 2010 », art. cit.

162. Charles W. Mills, *The Power Elite*, op. cit. ; Andrew Moravcsik, « Armaments Among Allies. European Weapons Collaboration, 1975-1985 », art. cit. ; Marc DeVore, Moritz Weiss, « Who's in the cockpit? The political economy of collaborative aircraft decisions », art. cit.

163. Marc DeVore, Moritz Weiss, « Who's in the cockpit? The political economy of collaborative aircraft decisions », art. cit. ; William Genieys, Laura Michel, « Au-delà du complexe militaro-industriel. Le rôle d'une élite sectorielle dans le programme du char Leclerc », art. cit. ; Jean Joana, Andy Smith, « Changing French Military Procurement Policy: The State, Industry and "Europe" in the Case of the A400M », art. cit.

164. Peter J. Katzenstein, Rudra Sil, *Beyond Paradigms: Analytic Eclecticism in World Politics*, op. cit. ; Alice Pannier, « Understanding the workings of interstate cooperation in defence: an exploration into Franco-British cooperation after the signing of the Lancaster House Treaty », art. cit.

165. Alexander L. George, Andrew Bennett, *Case Studies and Theory Development*, Cambridge, The MIT Press, 2005 ; Andrew Bennett, Jeffrey T. Checkel, *Process Tracing. From Metaphor to Analytic Tool*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

166. Franck Schimmelfenning, « Efficient Process Tracing: Analyzing the Causal Mechanisms of European Integration », in Andrew Bennett, Jeffrey T. Checkel (dir.), *Process Tracing in the Social Sciences: From Metaphor to Analytical Tool*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014 ; Theo Farrell, *Weapons without a Cause. The Politics of Weapons Acquisition in the United States*, op. cit. ; Ulrich Krotz, *Flying Tiger: International Relations Theory, and the Politics of Advanced Weapons Production*, op. cit. ; Marc DeVore, Moritz Weiss, « Who's in the cockpit? The political economy of collaborative aircraft decisions », art. cit.

167. Jocelyn Mawdsley, « The changing face of European Armaments Co-operation: Continuity and change in British, French and German armaments policy, 1990-2000 », thèse soutenue à l'University of Newcastle, 2000 ; Catherine Hoeffler, « Les politiques d'armement en Europe : l'Adieu aux armes de l'Etat nation ? Une comparaison entre l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Union européenne de 1976 à 2010 », art. cit. ; Catherine Hoeffler, « L'émergence d'une politique industrielle de défense libérale en Europe. Appréhender le changement de la politique d'armement par ses instruments », art. cit. ; sur le cas américain, voir Theo Farrell, *Weapons without a Cause. The Politics of Weapons Acquisition in the United States*, op. cit.

168. Bastien Irondelle, *La Réforme des armées en France. Sociologie de la décision*, op. cit., p. 67.

de la méthode qualitative la plus fructueuse pour dépasser l'approche monographique et éviter le piège idiosyncratique. Cette rigueur méthodologique doit permettre d'inverser la tendance structurelle dans les recherches issues du domaine des relations internationales, selon laquelle les études qualitatives sont largement dominantes mais peu influentes¹⁶⁹. On peut aussi faire remarquer qu'à une exception près¹⁷⁰, il n'existe pas d'études qui utilisent de méthodes quantitatives. Il s'agit de « monter » plus haut théoriquement mais aussi de « descendre » plus bas empiriquement, c'est-à-dire de conceptualiser davantage tout en privilégiant des enquêtes de terrain approfondies.

Empiriquement, les recherches de relations internationales sur la coopération internationale dans le secteur de l'armement se sont significativement développées depuis le début des années 2000. Toutefois, elles demeurent un des champs les moins explorés des études stratégiques et sont généralement traitées à un niveau d'analyse *macro*. Quant au champ de l'économie politique internationale, sa constitution récente en Europe appelle à de nouvelles contributions empiriques. L'enjeu est d'incarner par des faits empiriques les relations de pouvoir entre l'État et l'industrie qui demeurent aujourd'hui impressionnistes. Les démonstrations proposées sont insuffisamment politiques (la *politics* est trop rarement intégrée à l'argument – est-ce parce que les rares enquêtes de terrain existantes se limitent au niveau décisionnel technique sans « atteindre » le niveau décisionnel gouvernemental, à savoir ministres de la Défense, chef d'état-major des armées, président-directeur général des entreprises ?), sociales (les relations ne sont pas considérées en tant que telles et il n'existe aucune étude qui analyse les relations interindividuelles des décideurs de l'armement, la plupart demeurant à un niveau d'analyse au mieux *meso*-institutionnel) et historiques (le temps n'est pas suffisamment considéré comme un élément déterminant). Plus spécifiquement, les enquêtes de terrain approfondies portant sur la politique française d'armement peuvent se compter sur les doigts d'une main¹⁷¹. Il y a un besoin de données empiriques précises pour que le chercheur soit en mesure de représenter les processus décisionnels « en action », processus qui demeurent à ce jour trop figés et trop abstraits.

Résoudre l'énigme décisionnelle du dilemme de la politique française d'armement appelle donc à l'élaboration d'un cadre théorique plus à même de rendre compte des interdépendances des relations de pouvoir entre les acteurs gouvernementaux et industriels au-delà des frontières nationales ainsi que de la dynamique des processus décisionnels dans le temps en tenant compte de la contingence et de la dimension symbolique que revêt la décision.

In fine, une minorité de modèles explicatifs – c'est le cas des néoréalistes, des néolibéraux, des tenants de la gouvernance multiniveaux, de l'approche cognitive des politiques publiques et de l'éclectisme analytique – sont en mesure d'expliquer simultanément l'absence de coopération et la coopération européenne (Annexe 1). Et aucun cadre théorique, à l'exception des néoréalistes, n'explique ces deux choix ainsi que l'« achat sur étagère ».

Cet état de l'art a donc évalué les pistes théoriques et méthodologiques fondamentales pour expliquer l'énigme du dilemme de la politique d'acquisition d'armements à partir du cas de la France. Toutefois, ces pistes exigent des propositions innovantes alliant pluralisme théorique, rigueur méthodologique et exploration empirique.

169. Andrew Moravcsik, « Active Citation: A Precondition for Replicable Qualitative Research », *Political Science and Politics*, vol. 43, n° 1, 2010, p. 29-35 ; Andrew Moravcsik, « Active Citation and Qualitative Political Science », *Qualitative and Multi-Method Research*, vol. 10, n° 1, 2012, p. 33-37.

170. Alrik Thiem, « Conditions of intergovernmental armaments cooperation in Western Europe, 1996-2006 », *art. cit.*

171. Samy Cohen, *La Défaite des généraux : le pouvoir politique et l'armée sous la V^e République*, *op. cit.* ; William Genieys, Laura Michel, « Au-delà du complexe militaro-industriel. Le rôle d'une élite sectorielle dans le programme du char Leclerc », *art. cit.* ; Jean Joana, Andy Smith, « Changing French Military Procurement Policy: The State, Industry and "Europe" in the Case of the A400M », *art. cit.* ; Catherine Hoeffler, « Les politiques d'armement en Europe : l'Adieu aux armes de l'Etat nation ? Une comparaison entre l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Union européenne de 1976 à 2010 », *art. cit.* ; Ulrich Krotz, *Flying Tiger: International Relations Theory, and the Politics of Advanced Weapons Production*, *op. cit.*

ANNEXE 1. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS PAR TYPE D'ARGUMENTS THÉORIQUES

Arguments	Ne pas coopérer (programme national)	Coopérer (programme international)	
		Coopération européenne	Coopération transatlantique
Réaliste	*		
Néoréaliste	*	*	*
Complotiste (CMI)	*		
Néolibéral	*	*	
Technologique	*		
Bureaucratique	*		
Gouvernance multiniveaux	*	*	
Constructiviste-institutionnaliste		*	
Variété des capitalismes	*		
Approche cognitive des politiques publiques	*	*	
Éclectisme analytique	*	*	

Argument	Réaliste	Néoréaliste	Complotiste (CMI)	Néolibéral	Technologique	Bureaucratique	Gouvernance multinationale	Constructiviste-institutionnaliste	École de la variété des capitalismes	Approche cognitive des politiques publiques
Auteurs¹⁷³	Brown (1982)	Lorell (1980) ; Taylor (1990) ; Kapstein (1990 ; 1991-1992) ; Lorell, Lowell (1995) ; Jones (2006, 2007)	Mills (1956) ; Kolodziej (1987)	Hartley (1983, 2012) ; Moravcsik (1990, 1991, 1993) ; Brooks (2005)	Lapp (1970) ; Tammen (1973) ; Yanarella (1977) ; Kaldor (1982)	Allison (1969, 1971) ; Allison, Zelikow (1999) ; Cohen (1994)	Britz (2010) ; Hoefler (2011, 2012, 2013) ;	Krotz (2011)	Fligstein (2008) ; DeVore, Weiss (2014)	Muller (1989) ; Genieys, Michel (2006) ; Joana, Smith (2006) ; Mawdsley (2013)
Variable(s) explicative(s)	Menace d'un « ennemi extérieur »	Changement de la structure du système international	Collusion de l'« élite du pouvoir »	Intérêts économiques des entreprises	Autonomie absolue des ingénieurs « hors de contrôle »	Conflits organisationnels au sein de l'État	Changement des politiques publiques nationales	Institutionnalisation des relations interétatiques	Structure des relations de pouvoir État/industrie	Constitution d'une « élite sectorielle »
Acteurs	Type de décideurs	<i>Homo oeconomicus</i> (ou <i>strategicus</i>)	<i>Homo oeconomicus</i> (ou <i>eliticus</i>)	<i>Homo oeconomicus</i> (ou <i>commercialicus</i>)	<i>Homo oeconomicus</i> (ou <i>technologicus</i>)	<i>Homo oeconomicus</i> (ou <i>bureaucraticus</i>)	<i>Homo oeconomicus</i> « contrarié »	<i>Homo oeconomicus</i> (ou <i>institutionnalis</i>)	<i>Homo oeconomicus</i> (ou <i>institutionnalis</i>)	<i>Homo oeconomicus</i> (ou <i>ingenieuricus</i>)
	Décideurs centraux (Qui est dans la cabine de pilotage décisionnel ?)	État (militaires)	État (DGA)	Industrie (maîtres d'œuvre) ; État (président de la République)	État (IA)	État (bureaucrates, militaires)	État (bureaucrates)	État (politiques) ; société	Industrie (maîtres d'œuvre)	IA (au sein de l'État et de l'industrie) et militaires
	Décideurs périphériques (Qui est monté dans l'avion ?)	État (bureaucrates)	Industrie (maîtres d'œuvres)	-	État (politiques et militaires)	État (militaires) ; Industrie (maîtres d'œuvre)	État (parlementaires) ; opinion publique	État (militaires, bureaucrates) ; États-Unis	État (DGA)	-
Type de décision	Décideurs manquants (Qui a été oublié sur le tarmac ?)	État (politiques) ; industrie (maîtres d'œuvre et militaires) ; (équipementiers) ; organisations multilatérales ; opinion publique	État (acteurs politique et militaire) ; industrie (équipementiers) ; organisations multilatérales ; opinion publique	État (bureaucrates) ; industrie (équipementiers) ; organisations multilatérales ; opinion publique	État (politiques) ; industrie (équipementiers) ; organisations multilatérales ; opinion publique	Industrie (maîtres d'œuvre et militaires) ; organisations multilatérales ; opinion publique	État (politique) ; industrie (équipementiers) ; États-Unis ; opinion publique	Industrie (maîtres d'œuvre) ; équipementiers ; organisations multilatérales	État (politiques et militaires) ; industrie (équipementiers) ; organisations multilatérales ; opinion publique	État (politiques) ; industrie (équipementiers) ; organisations multilatérales ; opinion publique
	Logiques de conséquences (C) ou d'adéquation (A) ?	C : défendre le territoire national dans un système interétatique anarchique	C : se défendre dans un système interétatique anarchique	C : maximiser les intérêts commerciaux de l'industrie nationale	C : courir plus vite que les concurrents dans la course aux armements	C : défense des intérêts organisationnels de et par chaque bureaucratie	A : s'adapter aux transformations de l'État et du marché	A : structure institutionnelle interétatique	A : usage stratégique des institutions (normes et règles) de régulation du marché	A : incorporation et partage d'une croyance commune
	Processus décisionnel linéaire (L) ou contingent (C) ? Analyse de la décision (D), de son élaboration (E) et/ou de sa mise en œuvre (MeO) ?	L	L	L	D	L	C	L	L	C
Résultats du processus décisionnel attendus (A) ou inattendus (I) ?	A	A	A	A	I : « arsenal baroque »	I : effets organisationnels pervers, réformes administratives qui échappent aux acteurs	I	I	A	I : constitution d'une croyance commune

172. Ce tableau synthétise les différents arguments théoriques, à partir de trente indicateurs dont le but est de faciliter et de clarifier leur comparaison. L'école de l'éclectisme analytique n'a pas été oubliée. Mais il ne semble pas opportun de l'ajouter à ce tableau dans la mesure où, par définition, les contributions qui la composent sont plurielles.

173. Pour une liste exhaustive, voir les développements et la bibliographie.

	<i>Polity, politics ou policy ?</i>	<i>Politics</i>	<i>Polity</i>	<i>Politics</i>	<i>Politics</i>	<i>Politics</i>	<i>Polity et policy</i>	<i>Politics et policy</i>	<i>Politics</i>	<i>Policy</i>
Construction de l'objet	Contextualisation socio-historique ?	-	Oui (au niveau international)	-	Oui	Oui (aux niveaux national et européen)	Oui (aux niveaux national, européen et international)	Oui	Oui	Oui
	Déterministe (D) ou changement politique (C) ?	D	C	D	C	C	C	C	C	C
Théorisation	Concepts-clés	Intérêt national ; ennemi	Intérêt (de sécurité) national ; État puissance	CMI ; élite	Préférences ; « bargaining »	Pluralisme	Instruments, intérêt national, politique publique	Bureaucratie	Institutions, intérêt national, politique publique	« Élite sectorielle », référentiel, légitimation
	État	Monolithique	Monolithique	Monolithique	Pluraliste	Pluraliste	Pluraliste	Pluraliste	Pluraliste	Pluraliste
	Relations entre décideurs infra-étatiques	-	-	Interdépendance absolue et relations convergentes	Interdépendance faible et relations convergentes	Interdépendance forte et relations conflictuelles	Interdépendance forte et relations conflictuelles	Interdépendance faible ; relations convergentes et conflictuelles	Interdépendance forte et relations conflictuelles	Interdépendance forte et relations convergentes
	Relations entre décideurs interétatiques	Interdépendance faible et relations conflictuelles	Interdépendance faible et relations conflictuelles	-	Interdépendance faible et relations convergentes	Interdépendance faible et relations convergentes	Interdépendance faible et relations convergentes	Interdépendance forte et relations convergentes	Interdépendance forte et relations convergentes	-
	Relations État/entreprises	-	-	Interdépendance absolue et relations convergentes	Interdépendance faible ; relations convergentes et conflictuelles	Interdépendance forte ; relations convergentes et conflictuelles	Interdépendance forte et relations convergentes	Interdépendance forte et relations convergentes	Interdépendance forte ; relations convergentes et conflictuelles	Interdépendance forte et relations convergentes
Modèle explicatif	Dimension symbolique de la politique	Non	Non	Non	Non	Non (sauf pour Cohen, 1994)	Oui	Oui	Non	Oui
	Hypothèse(s) falsifiable(s)	Oui	Oui	Oui	Oui	-	Non	Oui	Oui	Non
	Prédictions	Oui	Oui	Oui	Oui	-	Non	Oui	Oui	Non
	Mono ou multicausal	Monocausal	Monocausal	Monocausal	Monocausal	Multicausal	Multicausal	Multicausal	Multicausal	Multicausal
Méthodologie	Parcimonie	Forte	Forte	Forte	Forte	Faible	Faible	Faible	Forte	Faible
	Unidirectionnel ou interactionniste	Unidirectionnel	Unidirectionnel	Unidirectionnel	Unidirectionnel	Unidirectionnel	Interactionniste	Interactionniste	Unidirectionnel	Interactionniste
	Sources primaires	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Niveau(x) d'analyse	Macro (international)	Macro (national et international)	Macro (national et international)	Macro (national et international)	Meso (infranational)	Meso (infranational) et macro (national et international)	Meso (infranational) et macro (national et international)	Meso (infranational et national)	Meso (infranational)
Méthodologie	Méthode qualitative ou quantitative ?	Qualitative	Qualitative	Qualitative	Qualitative	Qualitative	Qualitative	Qualitative	Qualitative	Qualitative
	Process-tracing	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Méthode contrefactuelle	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	Comparaison	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Cas d'étude	Niveau macro (États-Unis) et micro (bombardiers)	Niveau macro (États-Unis)	Niveau macro (États-Unis)	Niveau macro (États-Unis)	Niveau macro (Allemagne, France, R-U)	Niveau macro (États-Unis, France)	Niveau micro (Tigre, Trigat) et macro (Allemagne, France, R-U)	Niveau micro (Tigre)	Niveaux macro (France, R-U) et micro (avions de combat)	Niveau macro (France)

BIBLIOGRAPHIE

- AALTO Erkki, KEOHANE Daniel, MÖLLING Christian *et al.*, « Towards a European Defence Market ? », *Chaillot Paper*, n° 113, 2008.
- ALLISON Graham T., « Conceptual Models and the Cuban Missile Crisis. A Case Study of Crisis Decision-making », *American Political Science Review*, vol. 63, n° 3, 1969, p. 689-718.
- ALLISON Graham T., *Essence of Decision. Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Little Brown, 1971.
- ALLISON Graham T., HALPERIN Morton H., « Bureaucratic Politics: A Paradigm and some Implications », *World Politics*, vol. 24, S1, 1972, p. 40-79.
- ALLISON Graham T., ZELIKOW Philip, *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, 2^e édition, New York, Pearson, 1999.
- ARMACOST Michael H., *The Politics of Weapons Innovation. The Thor-Jupiter Controversy*, New York, Columbia University Press, 1969.
- ART Robert J., *The TFX Decision. McNamara and the Military*, Boston, Little Brown, 1968.
- AUBAN Bertrand, REINER Daniel, GAUTIER Jacques, « Le suivi de l'A400M », Rapport d'information du Sénat, n° 627, 2012.
- BATORA Jozef, « European Defence Agency: A Flashpoint of Institutional Logics », *West European Politics*, vol. 32, n° 6, 2009, p. 1075-1098.
- BAUER Sybille, « L'eupéanisation des politiques d'exportation d'armements. L'Union européenne, acteur des relations internationales », in Jean-Jacques Roche, Serge Sur (dir.), *Annuaire français des Relations internationales 2002*, 2002, p. 507-523.
- BAUER Sybille, « The EU Code of Conduct on Arms Exports-Enhancing the Accountability of Arms Export Policies », *European Security*, vol. 12, n° 3-4, 2004, p. 129-147.
- BAUER Sybille, *The Europeanisation of Arms Export Policies and its Impact on Democratic Accountability*, thèse soutenue à l'Université libre de Bruxelles et Ferie Universität Berlin, mai 2003.
- BEARD Edmund, *Developing the ICBM. A Study in Bureaucratic Politics*, New York, Columbia University Press, 1976.
- BÉLANGER Yves, FLEURANT Aude-Emmanuel, MASSON Hélène *et al.*, « Les mutations de l'industrie de défense : regards croisés sur trois continents. Amérique du Nord, Europe, Amérique du Sud », *Cahiers de l'IRSEM*, n° 10, 2012.
- BENNETT Andrew, CHECKEL Jeffrey T., *Process Tracing. From Metaphor to Analytic Tool*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.
- BÉRAUD-SUDREAU Lucie, « Un changement politisé dans la politique de défense. Le cas des ventes d'armes », *Gouvernement et action publique*, vol. 3, n° 3, 2014, p. 79-103.
- BERGER Suzanne, DORE Ronald (dir.), *National Diversity and Global Capitalism*, Ithaca, Cornell University Press, 1996.
- BERNARD Jean-Louis, CARRÉ Antoine, « Les conditions d'exécution des grands programmes de défense, Rapport d'information de l'Assemblée nationale, n° 1922, 2004.
- BIGO Didier, « Pierre Bourdieu and International Relations: Power of Practices, Practices of Power », *International Political Sociology*, vol. 5, n° 3, 2011, p. 225-258.
- BOYER Robert, « The convergence hypothesis revisited: globalization but still the century of nations? », in Suzanne Berger, Ronald Dore (dir.), *National Diversity and Global Capitalism*, Ithaca, Cornell University Press, 1996, p. 29-60.
- BRITZ Malena, « The role of marketization in the Europeanization of defense industry policy », *Bulletin of Science, Technology and Society*, vol. 30, n° 3, 2010, p. 176-184.
- BROOKS Stephen G., *Producing Security: Multinational Corporations, Globalization, and the Changing Calculus of Conflict*, Princeton, Princeton University Press, 2005.
- BROWN Michael E., *Flying Blind. The Politics and the US Strategic Bomber Program*, Ithaca, Cornell University Press, 1992.
- BURIGANA David, « L'accord Snecma/General Electric et les origines de CFM International. Succès "global" franco-... ou euro-américain ? Les dessous diplomatiques d'une affaire techno-industrielle », *Histoire, économie et société*, vol. 29, 2010, p. 85-101.
- BURIGANA David, DELOGE Patrick, « Standardisation et production coordonnée des armements en Europe. Une voie vers l'étude d'une défense européenne (1953-2005) », in Katrin Rücker, Laurent Warloutzet (dir.), *Quelle(s) Europe(s) ? Nouvelles approches en histoire de l'intégration européenne*, Bruxelles, Peter Lang, 2006, p. 337-349.

- CALLON Michel, LATOUR Bruno, *La Science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, 1990.
- CHAMBOST Germain, *Rafale : la véritable histoire*, Paris, Le Cherche Midi, 2007.
- CHESNAIS François, SERFATI Claude, *L'Armement en France. Genèse, ampleur et coût d'une industrie*, Paris, Nathan, 1992.
- CLIFT Ben, WOLL Cornelia (dir.), « Economic patriotism: reinventing control over open markets », *Journal of European Public Policy*, vol. 19, n° 3, 2012.
- COHEN Elie, *La Tentation hexagonale. La souveraineté à l'épreuve de la mondialisation*, Paris, Fayard, 1996.
- COHEN Elie, *Le Colbertisme "High-Tech". Economie des telecom et du grand projet*, Paris, Hachette, 1992.
- COHEN Samy, *La Défaite des généraux : le pouvoir politique et l'armée sous la V^e République*, Paris, Fayard, 1994.
- COTHIER Philippe, MORAVCSIK Andrew, « Defense and the single market: the outlook for collaborative ventures », *International Defense Review*, vol. 24, n° 9, 1991, p. 949-964.
- COUR DES COMPTES, *La Conduite des programmes d'armement*, Paris, Cour des comptes, 2010.
- CROUCH Colin, STREECK Wolfgang, *Political Economy of Modern Capitalism: Mapping Convergence and Diversity*, Londres, Sage, 1997.
- DAHL Robert, *Qui gouverne ?*, Paris, Armand Colin, 1971 (2^e édition).
- DANIEL Jean, « Le "complexe" du président », *Le Nouvel Observateur*, 20 novembre 1987.
- DARNIS Jean-Pierre, GASPARINI Giovanni, GRAMS Christoph *et al.*, « Lessons learned from European defence equipment programmes », *ISS Occasional Paper*, n° 69, 2007.
- DELOGE Pascal, « La coopération aéronautique européenne : à quel prix ? Le dilemme belge », *Histoire, économie et société*, vol. 29, 2010, p. 37-49.
- DELPECH Jean-Laurens, « La standardisation des armements », *Revue de défense nationale*, n° 355, 1976, p. 19-35.
- DEVORE Marc, « Arms Production in the Global Village: Options for Adapting to Defense-Industrial Globalization », *Security Studies*, vol. 22, n° 3, 2013, p. 532-572.
- DEVORE Marc, « Defying Convergence: Globalisation and Varieties of Defence-Industrial Capitalism », *New Political Economy*, vol. 20, n° 4, 2015.
- DEVORE Marc, « Explaining European Armaments Cooperation: Interests, Institutional Design and Armaments Organizations », *European Foreign Affairs Review*, vol. 18, n° 1, 2013, p. 1-28.
- DEVORE Marc, « International armaments collaboration and the limits of reform », *Defence and Peace Economics*, 2013, p. 1-29.
- DEVORE Marc, « Organizing International Armaments Cooperation: Institutional Design and Path Dependencies in Europe », *European Security*, vol. 21, n° 3, 2012, p. 432-458.
- DEVORE Marc, « The Arms Collaboration Dilemma: Between Principal-Agent Dynamics and Collective Action Problems », *Security Studies*, vol. 20, n° 4, 2011, p. 624-662.
- DEVORE Marc, WEISS Moritz, « Who's in the cockpit? The political economy of collaborative aircraft decisions », *Review of International Political Economy*, vol. 21, n° 2, 2014, p. 497-533.
- DROIT Yohan, « L'European Fighter Aircraft : le rendez-vous manqué de la coopération aéronautique européenne 1978-1985 », *Histoire, économie et société*, vol. 29, 2010, p. 103-116.
- DUSSAUGE Pierre, CORNU Christophe, *L'Industrie française de l'armement. Coopérations, restructuration et intégrations européennes*, Paris, Economica, 1998.
- DYSON Tom, « Defence Policy: Temporal and Spatial Differentiation within Reformed Bandwagoning », in Kenneth Dyson, Angelos Sepos (dir.), *Which Europe? The Politics of Differentiated Integration*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010.
- EVANGELISTA Matthew, *Innovation and the Arms Race. How the United States and the Soviet Union Develop New Military Technologies*, Ithaca, Cornell University Press, 1988.
- FARRELL Theo, *Weapons without a Cause. The Politics of Weapons Acquisition in the United States*, Londres, McMillan, 1997.
- FLIGSTEIN Neil, « Sense Making and the Emergence of a New Form of Market Governance: The Case of the European Defense Industry », *American Behavioral Scientist*, vol. 49, 2006, p. 949-960.
- FLIGSTEIN Neil, *Euro-Clash. The EU, European Identity, and the Future of Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 89-122.

- FONTANEL Jacques, HÉBERT Jean-Paul, « The End of the “French Grandeur Policy” », *Defence and Peace Economics*, vol. 8, 1997, p. 37-55.
- FORSBERG Randall (dir.), *The Arms Production Dilemma: Contraction and Restraint in the World Combat Aircraft Industry*, Cambridge, MIT Press, 1994.
- FROMION Yves, *Les Moyens de développer et de structurer une industrie européenne de défense*, Paris, Premier ministre, 2008.
- GADAULT Thierry, LANCESSEUR Bruno, *Jean-Luc Lagardère corsaire de la République : de Thomson à Airbus, une saga politico-industrielle*, Paris, Le Cherche Midi, 2003.
- GAUTIER Louis, *La Défense de la France après la guerre froide*, Paris, PUF, 2009.
- GENIEYS William, HASSENTEUFEL Patrick, « Qui gouverne les politiques publiques ? Par-delà la sociologie des élites », *Gouvernement et action publique*, vol. 2, n° 2, 2012, p. 89-115.
- GENIEYS William, MICHEL Laura, « Au-delà du complexe militaro-industriel. Le rôle d’une élite sectorielle dans le programme du char Leclerc », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 1, 2006, p. 117-142.
- GENIEYS William, MICHEL Laura, « Le Leclerc ou l’invention du “meilleur char du monde” », in William Genieys (dir.), *Le Choix des armes. Théories, acteurs et politiques*, Paris, CNRS éditions, 2004, p. 83-114.
- GEORGE Alexander L., BENNETT Andrew, *Case Studies and Theory Development*, Cambridge, The MIT Press, 2005.
- GIOVACHINI Laurent, *L’Armement français au XX^e siècle. Une politique à l’épreuve de l’histoire*, Paris, Ellipses, 2000.
- GREENWOOD Ted, *Making the MIRV. A Study of Defence Decision Making*, Cambridge, Ballinger, 1975.
- GRYNAVSKI Eric, *Constructive Illusions: Misperceiving the Origins of International Cooperation*, Ithaca, Cornell University Press, 2014.
- GUAY Terrence R., *At Arm’s Length. The European Union and Europe’s Defence Industry*, Londres, McMillan, 1998.
- GUAY Terrence R., CALLUM Robert, « The Transformation and Future Prospects of Europe’s Defence Industry », *International Affairs*, vol. 78, n° 4, 2002, p. 757-776.
- GUIRAUDON Virginie, « L’espace sociopolitique européen, un champ encore en friche ? », *Cultures & Conflits*, n° 38-39, 2000, p. 7-37.
- HALL Peter A., GINGERICH Daniel, « Varieties of Capitalism and Institutional Complementarities in the Macroeconomy: An Empirical Analysis », *MPIfG Discussion Paper*, n° 4-5, 2004.
- HALL Peter A., SOSKICE David, *Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- HARKAVY Robert E., *The Arms Trade and International Systems*, Cambridge, Ballinger, 1975.
- HARTLEY Keith, « Collaboration and European Defence Industrial Policy », *Defence and Peace Economics*, vol. 19, n° 4, 2008, p. 303-315.
- HARTLEY Keith, « Defence industrial policy in a military alliance », *Journal of Peace Research*, vol. 43, n° 4, 2006, p. 473-489.
- HARTLEY Keith, *NATO Arms Co-operation: A Study in Economics and Politics*, Londres, Allen & Unwin, 1983.
- HARTLEY Keith, *White Elephants? The Political Economy of Multinational Defence Projects*, Bruxelles, New Direction : The Foundation for European Reform, 2012.
- HARTLEY Keith, MARTIN Stephen, « The Political Economy of International Collaboration », in Richard Coopey, Matthew R. H. Uttley, Graham Spinardi (dir.), *Defence Science and Technology : Adjusting to Change*, Chur, Harwood, 1993, p. 171-206.
- HAYWARD Keith, *Hanging Together: The Future of Anglo-French Collaborative Aerospace Procurement*, Londres, Royal Aeronautical Society, 2012.
- HÉBERT Jean-Paul, *Production d’armement. Mutation du système français*, Paris, La Documentation française, 1995.
- HÉBERT Jean-Paul, HAMIOT Jean, *Histoire de la coopération européenne dans l’armement*, Paris, CNRS éditions, 2004.
- HOEFFLER Catherine, « Changement des politiques nationales d’acquisition d’armement et coopération européenne. Le cas des programmes d’hélicoptère Tigre et de missiles Trigat », *Politique européenne*, n° 26, 2008, p. 211-220.
- HOEFFLER Catherine, « European armament co-operation and the renewal of industrial policy motive », *Journal of European Public Policy*, vol. 19, n° 3, 2012, p. 435-451.
- HOEFFLER Catherine, « L’émergence d’une politique industrielle de défense libérale en Europe. Appréhender le changement de la politique d’armement par ses instruments », *Gouvernement et action publique*, vol. 4, n° 4, 2013, p. 641-665.

- HOEFFLER Catherine, « Les politiques d'armement en Europe : l'Adieu aux armes de l'Etat nation ? Une comparaison entre l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Union européenne de 1976 à 2010 », thèse de science politique, Paris, Sciences Po, 2011.
- HOEFFLER Catherine, « Les réformes des systèmes d'acquisition d'armement en France et en Allemagne : un retour paradoxal des militaires ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, n° 1, 2008, p. 133-150.
- HOEFFLER Catherine, « L'Europe de l'armement : de la coopération à l'eupéanisation ? », *Défense nationale et sécurité collective*, n° 716, février 2009.
- HOEFFLER Catherine, MÉRAND Frédéric, « Avions de chasse : pas d'eupéanisation sans l'Union », *Politique européenne*, 2015 (à paraître).
- HOFFMANN Stanley, « Obstinate or Obsolete? The Fate of the Nation-State and the Case of Western Europe », *Daedalus*, vol. 95, n° 3, 1966, p. 862-915.
- HOLLAND Lauren H., HOOVER Robert A., *The MX Decision. A New Direction in the US Weapons Procurement Policy?*, Boulder, Westview, 1985.
- IRONDELLE Bastien, « Europeanization without the European Union? French military reforms 1991-1996 », *Journal of European Public Policy*, vol. 10, n° 2, 2003, p. 208-226.
- IRONDELLE Bastien, *La Réforme des armées en France. Sociologie de la décision*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.
- IRONDELLE Bastien, JOANA Jean, « "Etat de l'art" sur la sociologie des politiques d'armement. Les approches anglo-saxonnes », in William Genieys (dir.), *Le Choix des armes. Théories, acteurs et politiques*, Paris, CNRS éditions, 2004. p. 19-82.
- JABKO Nicolas, *L'Europe par le marché. Histoire d'une stratégie improbable*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- JAMES Andrew D., JUDKINS Phil, « Chute libre avant le décollage : le programme GVFA d'avion à géométrie variable franco-anglais, 1965-1967 », *Histoire, économie et société*, vol. 29, 2010, p. 51-73.
- JEGEN Maya, MÉRAND Frédéric, « Constructing Ambiguity : Comparing the EU's Energy and Defence Policies », *West European Politics*, vol. 37, n° 1, 2014, p. 182-203.
- JOANA Jean, « Armée et industrie de défense : cousinage nécessaire et liaisons incestueuses », *Pouvoirs*, vol. 125, n° 2, 2008, p. 43-54.
- JOANA Jean, SMITH Andy, « Changing French Military Procurement Policy: The State, Industry and "Europe" in the Case of the A400M », *West European Politics*, vol. 29, n° 1, 2006, p. 70-89.
- JOANA Jean, SMITH Andy, « Le cas de l'avion de transport européen Airbus A400M. Politique inédite ou édifiante ? », in William Genieys (dir.), *Le Choix des armes. Théories, acteurs et politiques*, Paris, CNRS éditions, 2004, p. 115-156.
- JONES Seth G., « The Rise of a European Defense », *Political Science Quarterly*, vol. 121, n° 2, 2006, p. 241-267.
- JONES Seth G., *The Rise of European Security Cooperation*, New York, Cambridge University Press, 2007.
- KALDOR Mary, *The Baroque Arsenal*, Londres, A. Deutsch, 1982.
- KAPSTEIN Ethan, « International Collaboration in Armaments Production: A Second-best Solution », *Political Science Quarterly*, vol. 106, n° 4, 1991-1992, p. 657-675.
- KAPSTEIN Ethan, *The Political Economy of National Security: A Global Perspective*, New York, McGraw-Hill, 1990.
- KATZENSTEIN Peter J., SIL Rudra, *Beyond Paradigms: Analytic Eclecticism in World Politics*, Londres, Palgrave Macmillan, 2010.
- KIRKPATRICK David, « Trends in the costs of weapon systems and the consequences », *Defence and Peace Economics*, vol. 15, n° 3, 2004, p. 259-273.
- KOŁODZIEJ Edward J., *Making and Marketing Arms. The French Experience and Its Implications for the International System*, Princeton, Princeton University Press, 1987.
- KROTZ Ulrich, *Flying Tiger: International Relations Theory, and the Politics of Advanced Weapons Production*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- LAPP Ralph E., *Arms Beyond Doubt. The Tyranny of Weapons Technology*, New York, Cowles book Co, 1970.
- LAVALLÉE Chantal, « Le marché européen de défense : un nouvel espace de luttes », *Études internationales*, vol. 43, n° 4, 2012, p. 573-590.
- LAVALLÉE Chantal, « The European Commission's Position in the Field of Security and Defence. An Unconventional Actor at a Meeting Point », *Perspectives on European Politics and Society*, vol. 12, n° 4, 2011, p. 371-389.
- LEQUESNE Christian, SMITH Andy, « Union européenne et science politique : où en est le débat théorique ? », *Cultures & Conflits*, n° 28, 1997, p. 7-31.

- LORELL Mark A., *Multinational Development of Large Aircraft: The European Experience*, Santa Monica, Rand Corporation, 1980.
- LORELL Mark A., LOWELL Julia, *Pros and Cons of International Weapons Procurement Collaboration*, Santa Monica, Rand Corporation, 1995.
- LUNDMARK Martin, *To be or not to be. The integration and the non-integration of the French defence industry*, Stockholm, Swedish Defence Research Agency, 2004.
- MASSERET Jean-Pierre, GAUTIER Jacques, *Les Conditions financières et industrielles de mise en œuvre du programme A400M*, Paris, Sénat, 2009.
- MASSON Hélène, *La Consolidation des industries de défense en Europe. Et après ?*, Paris, Fondation Robert Schuman, 2003.
- MASSON Hélène, « L'industrie de défense française à la croisée des chemins. Partie 1. Industries de défense et actionnariat public : une singularité française », in *Annuaire stratégique et militaire 2006-2007*, Paris, FRS, 2007.
- MASSON Hélène, « Quelle base industrielle de défense européenne ? », *Revue Défense*, janvier-février 2004, p. 30-34.
- MASSON Hélène, « Quel marché de défense européen ? Ou l'heure des choix pour les États membres de l'UE producteurs d'armement », *Les Notes de la FRS*, mai 2006.
- MASSON Hélène, « Union européenne et armement. Des dispositions du traité de Lisbonne aux propositions de directive de la Commission européenne », *Recherches et Documents*, n° 9, FRS, 2008.
- MASSON Hélène, PAULIN Cédric, « Le Marché de défense : concept et réalité », *Notes de la FRS*, 2005.
- MASSON Hélène, PAULIN Cédric, « Perspectives d'évolution de l'industrie de défense en Europe », *Recherches et Documents*, FRS, 2007.
- MATTHEWS Ron, *European Armaments Collaboration : Policy, Problems and Prospects*, Abington, Routledge, 1992.
- MAULNY Jean-Pierre, « L'industrie d'armement, acteur et bénéficiaire de l'Europe de la défense ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 48, n° 4, 2002, p. 139-146.
- MAULNY Jean-Pierre, « Traité franco-britannique, Pooling and sharing de l'UE, "Smart Defence" de l'OTAN : comment coordonner les différentes initiatives en matière de mutualisation capacitaire ? », *Les notes de l'IRIS*, 2012.
- MAWDSLEY Jocelyn, « Arms, Agencies and Accountability: The Case of OCCAR », *European Security*, vol. 12, n° 3-4, 2004, p. 95-111.
- MAWDSLEY Jocelyn, « The A400M Project: From Flagship Project to Warning for European Defence Cooperation », *Defence Studies*, vol. 13, n° 1, 2013, p. 14-32.
- MAWDSLEY Jocelyn, « The changing face of European Armaments Co-operation: Continuity and change in British, French and German armaments policy, 1990-2000 », thèse soutenue à l'University of Newcastle, 2000.
- MCKENZIE Donald, *Inventing Accuracy. A Historical Sociology of Nuclear Missile Guidance*, Cambridge, The MIT Press, 1990.
- MEIJER Hugo, « La sociologie de "l'Etat en action" au prisme des Relations internationales. Le cas de la politique américaine de contrôle des exportations de biens stratégiques », *Gouvernement et action publique*, vol. 4, n° 1, 2015, p. 89-113.
- MÉRAND Frédéric, « Dying for the Union? Military officers and the creation of a European defence force », *European Societies*, vol. 5, n° 3, 2003, p. 253-282.
- MÉRAND Frédéric, *European Defence Policy: Beyond the Nation State*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- MÉRAND Frédéric, « Social Representations in the European Security and Defence Policy », *Cooperation and Conflict*, vol. 41, n° 2, 2006, p. 131-152.
- MERCHET Jean-Dominique, *Défense européenne, la grande illusion*, Paris, Larousse, 2009.
- MILLS Charles W., *The Power Elite*, Oxford, Oxford University Press, 1956.
- MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, *Projet de loi de finances 2015 - Défense ; Mémoire, culture et liens avec la Nation ; Anciens combattants*, 2015.
- MORAVCSIK Andrew, « Active Citation and Qualitative Political Science », *Qualitative and Multi-Method Research*, vol. 10, n° 1, 2012, p. 33-37.
- MORAVCSIK Andrew, « Active Citation: A Precondition for Replicable Qualitative Research », *Political Science and Politics*, vol. 43, n° 1, 2010, p. 29-35.

- MORAVCSIK Andrew, « Armaments Among Allies. European Weapons Collaboration, 1975-1985 », in Peter B. Evans, Harold K. Jacobson, Robert D. Putnam (dir.), *Double-Edged Diplomacy. International Bargaining and Domestic Politics*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1993.
- MORAVCSIK Andrew, « Arms and Autarky in Modern European History », *Daedalus*, vol. 120, n° 4, 1991, p. 23-46.
- MORAVCSIK Andrew, « The European Armaments Industry at the Crossroads », *Survival*, vol. 32, n° 1, 1990, p. 65-85.
- MÖRTH Ulrika, « Competing frames in the European Commission – the case of the defence industry and equipment issue », *Journal of European Public Policy*, vol. 7, n° 2, 2000, p. 173-189.
- MÖRTH Ulrika, *Organizing European Co-operation – The Case of Armaments*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2003.
- MÖRTH Ulrika, BRITZ Malena, « European Integration as Organizing: The Case of Armaments », *Journal of Common Market Studies*, vol. 42, n° 5, 2004, p. 957-973.
- MULLER Pierre, *Airbus, l'ambition européenne. Logique d'État, logique de marché*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- NOUZILLE François, SCHARTZBROD Alexandra, *L'Acrobate. Jean-Luc Lagardère ou les armes du pouvoir*, Paris, Seuil, 1998.
- PALIER Bruno, SUREL Yves (dir.), *L'Europe en action. L'europanisation dans une perspective comparée*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- PANNIER Alice, « La coopération franco-britannique dans le secteur des armes complexes : vers une politique industrielle bilatérale », in Aude-Emmanuel Fleurant (dir.), *Quelles stratégies face aux mutations de l'économie de défense mondiale ?*, Paris, IRSEM, 2015.
- PANNIER Alice, « Understanding the workings of interstate cooperation in defence: an exploration into Franco-British cooperation after the signing of the Lancaster House Treaty », *European Security*, vol. 22, n° 4, 2013, p. 540-558.
- PASCALLON Pierre, HÉBERT Jean-Paul, *La Politique industrielle d'armement et de défense de la V^e République : évolution, bilan et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- PAULIN Cédric, « L'Industrie de défense française à la croisée des chemins. Partie 2. Des industriels en quête d'une dimension internationale », *Annuaire stratégique et militaire 2006-2007*, Paris, FRF, 2007.
- PESTRE Dominique, *Deux siècles d'histoire de l'armement en France : de Gribeauval à la force de frappe*, Paris, CNRS éditions, 2005.
- PUCHALA Donald J., « Of Blind Men, Elephants and International Integration », *Journal of Common Market Studies*, vol. 10, n° 3, 1971, p. 267-284.
- PUTNAM Robert D., « Diplomacy and Domestic Politics: The Logic of Two-Level Games », *International Organization*, vol. 42, n° 3, 1988, p. 427-460.
- RADAELLI Claudio, « The Europeanization of Public Policy », in Kevin Featherstone, Claudio Radaelli (dir.), *The Politics of Europeanization*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 27-56.
- RAGIN Charles C., *Fuzzy-Set Social Science*, Chicago, University of Chicago Press, 2000.
- RAGIN Charles C., *Redesigning Social Inquiry: Fuzzy Sets and Beyond*, Chicago, University of Chicago Press, 2008.
- RAGIN Charles C., RIHOUX Benoit (dir.), *Configurational Comparative Methods. Qualitative Comparative Analysis (QCA) and Related Techniques, Applied Social Research Methods*, Thousand Oaks et Londres, Sage, 2008.
- LE ROY François, « Un marché inespéré: la vente de Mirage III à l'Australie », *Histoire, économie et société*, vol. 29, 2010, p. 75-83.
- SANJIAN Gregory S., « Arms Export Decision-Making: A Fuzzy Control Model », *International Interactions*, vol. 14, n° 3, 1988, p. 243-265.
- SAPOLSKI Harvey M., *The Polaris System Development. Bureaucratic and Programmatic Success in Government*, Cambridge, Harvard University Press, 1972.
- SCHARTZBROD Alexandra, *Dassault : le dernier round*, Paris, Olivier Orban, 1992.
- SCHIMMELFENNING Franck, « Efficient Process Tracing: Analyzing the Causal Mechanisms of European Integration », in Andrew Bennett, Jeffrey T. Checkel (dir.), *Process Tracing in the Social Sciences: From Metaphor to Analytical Tool*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.
- SCHMITT Burkard, *Defence procurement in the European Union. The current debate*, Paris, ISS, 2005.
- SCHMITT Burkard, « De la coopération à l'intégration : les industries aéronautique et de défense en Europe », *Cahiers de Chaillot*, n° 40, 2000.
- SCHMITT Burkard, « L'Union européenne et l'armement. Quelle agence dans quel marché ? », *Cahiers de Chaillot*, n° 63, 2003.

- SCHOEER Dietrich, *Science, Technology and the Nuclear Arms Race*, New York, Wiley, 1984.
- SEILLER Florian, « Les négociations sur la production sous licence des avions Fouga Magister et Noratlas : un exemple concret des débuts de la coopération franco-allemande en matière d'armement dans les années 1950 », *Histoire, économie et société*, vol. 29, 2010, p. 19-36.
- SERFATI Claude, *Les Industries européennes d'armement. De la coopération à l'intégration ?*, Paris, La Documentation française, 1996.
- SERFATI Claude, *L'Industrie française de défense*, Paris, La Documentation française, 2014.
- SIPRI, *The Arms Trade with the Third World*, Stockholm, Stockholm International Peace Research Institute, 1971.
- SIPRI, *Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford, Oxford University Press, 2012.
- SLATER Jerome, NARDIN Terry, « The Concept of a Military-Industrial Complex », in Steven Rosen (dir.), *Testing the Theory of the Military-Industrial Complex*, Londres, Lexington Books, 1973.
- SPARACO Pierre, *50 ans de journalisme aéronautique*, Saint-Malo, Pascal Galodé, 2012.
- SPINARDI Graham, *From Polaris to Trident: The Development of US Fleet Ballistic Missile Technology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- SULEIMAN Ezra, COURTY Guillaume, *L'Âge d'or de l'État. Une métamorphose annoncée*, Paris, Seuil, 1997.
- TAMMEN Ronald L., *MIRV and the Arms Race. An Interpretation of Defense Policy*, New York, Praeger, 1973.
- TAN Andrew T. H. (dir.), *The Global Arms Trade. A Handbook*, Londres, Routledge, 2010.
- TAYLOR Trevor, « Defence Industries in International Relations », *Review of International Studies*, vol. 16, n° 1, 1990, p. 59-73.
- TAYLOR Trevor, HAYWARD Keith, *The UK Defence Industrial Base: Development and Future Policy Options*, Washington, Brassey's Defence Publishers, 1989.
- THIEM Alrik, « Conditions of intergovernmental armaments cooperation in Western Europe, 1996-2006 », *European Political Science Review*, vol. 3, n° 1, 2011, p. 1-33.
- TUCKER Jonathan B., « Partners and Rivals: A Model of International Collaboration in Advanced Technology », *International Organization*, vol. 45, n° 1, 1991, p. 83-120.
- VAÏSSE Maurice (dir.), *Armement et V^e République. Fin des années 1950-fin des années 1960*, Paris, CNRS éditions, 2002.
- VAÏSSE Maurice (dir.), *La France face aux problèmes d'armement (1945-1950)*, Paris, Complexe, 1996.
- VUCETIC Srdjan, « Before the Cut: The Global Politics of the F-35 Joint Strike Fighter », *Working Paper 41*, Atelier sur la coopération internationale au Centre for International Peace and Security Studies (CEPSI), université de Montréal-université McGill, 2013.
- WALTZ Kenneth N., *Theory of International Politics*, New York, McGraw-Hill, 1979.
- YANARELLA Ernest J., *The Missile Defence Controversy. Strategy, Technology and Politics, 1955-1972*, Lexington, University of Kentucky Press, 1977.